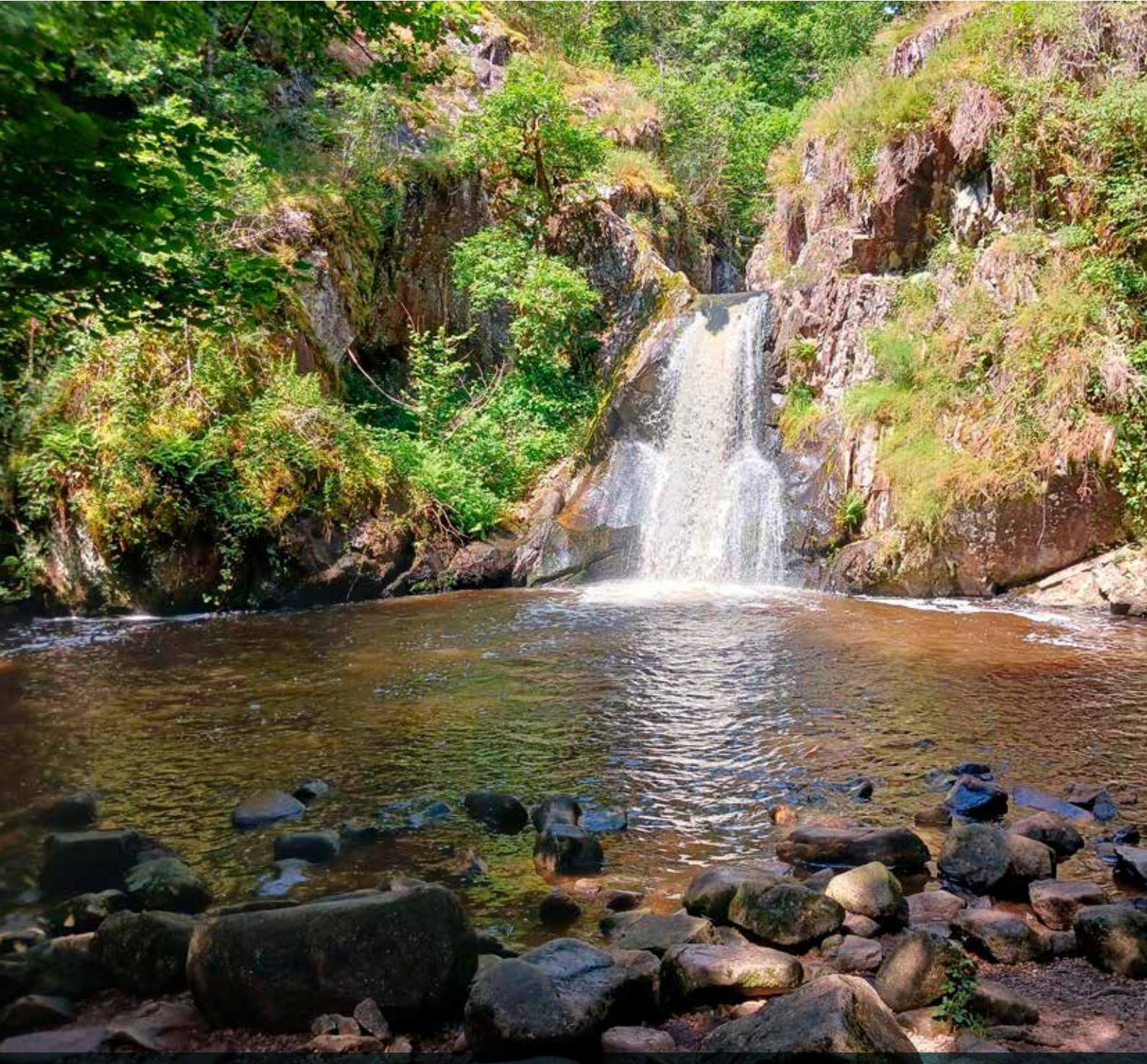


# || Saint-Priest-des-Champs



**Bulletin Municipal 2025**



## || Sommaire

BUDGETS	4
2025 : UNE ANNÉE D'ACTIONS ET DE RÉALISATIONS	7
PROJETS	13
MANIFESTATIONS / TEMPS FORTS 2025	15
SAPEURS-POMPIERS	18
VIE COMMUNALE	19
ASSOCIATIONS ET PARTENAIRES	21
ÉTAT CIVIL	37
ANNUAIRE DES SERVICES / PROFESSIONNELS	38
AGENDA DES FESTIVITÉS 2026	40

## La Mairie

16 rue de la Mairie, Le Bourg - 63640 Saint-Priest-des-Champs

04.73.52.51.45

mairie.priest.champs@wanadoo.fr

Retrouvez toutes les informations communales sur :

- notre site : [www.mairie-saint-priest-des-champs.fr](http://www.mairie-saint-priest-des-champs.fr)
- sur Illiwap : [station.illiwap.com/fr/public/63388](http://station.illiwap.com/fr/public/63388)
- et notre Facebook : [www.facebook.com/profile.php?id=100076125225612](http://www.facebook.com/profile.php?id=100076125225612)

### Horaires d'ouverture Mairie et Agence postale :

Mairie :

Lundi au Vendredi : 08h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30  
Samedi : 09h00 à 12h00

Agence postale communale :

Lundi au Vendredi : 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00  
Samedi : 09h00 à 11h00

## || Le Mot du Maire

Chers amis,

C'est avec beaucoup d'émotion, et une immense affection pour notre commune, que je vous adresse ce message annuel. Chaque fois que je prends le temps de faire le point sur l'année écoulée, je suis frappé par une évidence : notre commune vit grâce à vous, grâce à votre générosité, à votre implication et à cet esprit de solidarité qui nous caractérise si profondément.

Notre commune, peut-être modeste par sa population et grande par sa superficie, est surtout très grande par ses valeurs. Nous continuons de démontrer que vivre en milieu rural – bien vivre en milieu rural – c'est possible : c'est vivre ensemble, dans la proximité, l'entraide et la bienveillance. Ces qualités, nous nous devons de les incarner et de les faire vivre chaque jour.

Je veux saluer amicalement et chaleureusement : Vous tous, les habitants, pour votre présence, votre bienveillance et vos attentions quotidiennes.

Les associations, véritables piliers du lien social : par vos fêtes, vos activités, vos manifestations et vos engagements, vous apportez de la joie, du dynamisme et de la fraternité.

Nos sapeurs-pompiers volontaires, auxquels j'adresse, au nom du Conseil municipal et de tous les habitants, un hommage particulier. Toujours prêts à intervenir, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, nos SPV incarnent les valeurs qui nous tiennent tant à cœur : courage, dévouement, engagement et solidarité. Merci à eux.

## || Employés



De gauche à droite, les agents du secrétariat :

GIRAUDET Stéphanie, SAPHAR COUTIÈRE Laurence et ROOSE Margaux.

Nos commerçants et nos artisans, dont le savoir-faire, l'énergie et la disponibilité font vivre le cœur du village et soutiennent la vitalité économique locale.

Tous les élus et les membres des comités consultatifs, qui donnent de leur temps avec sincérité et conviction pour servir l'intérêt général.

Et bien sûr nos agents communaux, qui travaillent souvent dans l'ombre avec sérieux, patience et humanité pour rendre notre commune accueillante, propre et agréable à vivre.

À toutes et à tous : **merci**.

Votre engagement est précieux, et c'est une chance immense de pouvoir compter sur vous. Continuons à être aussi actifs et aussi unis que possible.

Grâce à vous tous, nous avons pu accomplir encore cette année de belles choses, que nous vous détaillons dans les pages suivantes. Ce sont parfois de petites réalisations, mais elles portent l'empreinte de notre volonté collective de faire grandir la commune sans jamais perdre notre esprit familial. Nous continuerons dans cette voie, avec détermination, méthode et proximité.

Nous traversons, c'est vrai, un contexte national tendu, où les doutes et les inquiétudes se multiplient. Tout cela témoigne d'un besoin d'écoute, de protection et d'attention. Face à cela, notre rôle, ici, au niveau communal, n'est pas de juger, mais de continuer à rassembler, à dialoguer, à expliquer, à nous respecter les uns les autres. Face aux discours de peur ou de repli, je suis convaincu que notre commune doit continuer de porter haut les valeurs qui nous rassemblent : solidarité, ouverture, respect et vivre-ensemble. Ce sont ces valeurs qui nous protègent des divisions, qui nous unissent et qui nous ressemblent.

Je pense aussi à nos jeunes, à qui appartient l'avenir. Nous devons leur transmettre un territoire vivant, apaisé, ambitieux, tourné vers l'avenir et porteur d'espoir. Leur énergie, leurs idées et leurs engagements seront décisifs pour poursuivre notre élan collectif.

Dans notre belle commune, je souhaite que chacun se sente chez soi, quelles que soient ses opinions. Nous devons montrer qu'il existe un chemin fait de proximité, de solidarité et d'amitié : un chemin où l'on se parle, où l'on se comprend, où l'on s'entraide, où l'on construit pour le bien commun.

C'est pourquoi je souhaite que nous poursuivions ensemble le travail entrepris ces dernières années. Je souhaite également renforcer notre collaboration avec les communes voisines et les groupements intercommunaux, car c'est en unissant nos forces que nous pourrons continuer à avancer, à développer des services de qualité et à bâtir un avenir durable et solidaire pour tous.

Je suis fier de vous, fier de nous, fier de ce que nous bâtissons ensemble. Et je suis convaincu que, grâce à cet esprit de fraternité si présent chez nous, nous saurons traverser les temps incertains et continuer à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre... et bon vivre ensemble, ce qui est essentiel.

L'avenir de notre commune se construira avec vous, grâce à vous, et toujours dans cet esprit d'amitié qui nous unit.

L'ensemble du Conseil municipal et des employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une belle année, riche de projets, de rencontres et de moments partagés.

Amitiés et dévouement

**Bernard FAVIER**, Maire de Saint Priest des Champs



**De gauche à droite :** CUNIAC Virginie (cuisinière), CHENILLE Sylvie (aide cantine et entretien des bâtiments de la commune), MOURDON Célia (ATSEM, garderie périscolaire et entretien divers)



**De gauche à droite :** DESPALLES Jérôme (adjoint technique) et BOUDOL Pascal (adjoint technique).

# || Comptes administratifs

## BUDGET PRINCIPAL 2024

### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		
60	Combustible, eau, électricité, fournitures administratives et scolaires, alimentation, vêtements de travail, fourniture de petits équipements...	141 360.77 €
61	Entretien matériel, terrains, bâtiments, voies et réseaux, forêts, assurances, formations, contrôles véhicules...	50 932.50 €
62	Fêtes et cérémonies, téléphone, affranchissement, transports scolaires, frais de gardiennage ONF...	36 799.37 €
63	Impôts	11 564.00 €
12	Charges de personnel	263 178.73 €
65	Participation aux différents organismes de coopération intercommunautaires, indemnité élus, participation au budget assainissement et CCAS, subventions aux associations	113 592.36 €
66	Intérêts d'emprunts	6 883.92 €
67	Charges exceptionnelles	100 000 €
73	Fonds de péréquation ressources intercommunales	833 €
42	Opération d'ordre de transfert entre section (dont indemnités d'assurance de la grêle)	325 257.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 050 401.65 €</b>

### INVESTISSEMENT

DÉPENSES		
204	Voirie (enfouissement de réseaux, réfection de voiries, réfection éclairage public...)	75 724.22 €
21	Immobilisations corporelles (mise en place adressage, tracteur tondeuse, collecteur de tri...)	59 270.62 €
23	Immobilisation en cours (réhabilitation école mairie, couvertures bâtiments communaux suite grêle, épicerie communale...)	570 676.25 €
16	Remboursement capital de l'emprunt	31 149.42 €
<b>TOTAL</b>		<b>736 820.51 €</b>

### RECETTES

RECETTES		
13	Subvention d'investissement (Réfection Pont de Laussedat par l'Agence de l'eau)	46 245.29 €
10	Dotations, fonds divers (FCTVA, Taxe d'aménagement...)	46 434.86 €
165	Dépôt et cautionnement	370.00 €
27	Remboursement crédit bail boulangerie	7 332.00 €
40	Opération d'ordre entre sections (dont indemnités d'assurance de la grêle)	325 257.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>425 639.15 €</b>

### RECETTES

RECETTES		
2	Excédent de fonctionnement	-
13	Remboursement salaires, emplois aidés	20 375.84 €
70	Coupe de bois, produits forestiers, concession cimetière, occupation du domaine public, cantine scolaire, charges de location, conventions pâturage, indemnité agence postale	99 945.44 €
73	Impôts et taxes	281 208.71 €
74	Dotations versées par l'État	486 944.15 €
75	Locations diverses	30 716.31 €
76	Produits de participation	4.50 €
77	Produits exceptionnels	300 511.70 €
78	Reprises sur provisions	0.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 219.706.65 €</b>



### ASSAINISSEMENT

#### Fonctionnement

- Dépenses : 14 253.25 €
- Recettes : 18 759.91 €

#### Investissement

- Dépenses : 7 355.00 €
- Recettes : 12 266.00 €

### FUNÉRAIRE

Il correspond aux sommes versées par les familles, servant à rémunérer l'agent funéraire. Ce budget a été clôturé fin 2024 ainsi les recettes et dépenses afférentes seront reportées au budget principal.

#### Investissement

- Dépenses : 1 828.19 €
- Recettes : 1 630.00 €

## BUDGET PRINCIPAL

### FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES

011 Charges à caractère général	281 325.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	354 691.28 €
014 Atténuation de produits	3 000.00 €
65 Autres charges de gestion courante	127 241.00 €
Total des dépenses de gestion courante	766 257.28 €
66 Charges financières	6 131.26 €
67 Charges exceptionnelles	2 000.00 €
Total des dépenses réelles	8 131.26 €
023 Virement à la section d'investissement	950 616.00 €
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	36 500.00 €
Total des dépenses d'ordre	987 116.00 €
002 Résultat reporté	00.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 761 504.54 €</b>

#### RECETTES

013 Atténuation de charges	1 150.00 €
70 Produits des services, du domaine et ventes	47 100.00 €
73 Impôts et taxes	77 673.85 €
731 Fiscalité locale	194 407.00 €
74 Dotations et participations	454 125.00 €
75 Autres produits de gestion courante	30 325.00 €
002 Résultat reporté	956 103.69 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 761 504.54 €</b>

### ASSAINISSEMENT

#### DÉPENSES

011 Charges à caractère général	3 969.52 €
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 969.52 €</b>
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	12 266.00 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>12 266.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 716.00 €</b>

#### RECETTES

70 Produits des services, du domaine et ventes divers	3 766.43 €
74 Dotations et participations	4 897.65 €
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>8 664.08 €</b>
042 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 355.00 €
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>7 355.00 €</b>
002 Résultat reporté	663.35 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 716.00 €</b>

### INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES

20 Immobilisations incorporelles (diagnostics énergétiques logements communaux, diagnostic église, achat logiciel métier secrétariat...)	33 000.00 €
204 Subventions d'équipement versées (réfection éclairage public suite grêle, programme de voirie, éclairage public ...)	173 500.00 €
21 Immobilisations corporelles (achat terrain école, replantation Grandsaigne, aire de jeux, aménagement Les Chaussades, structure de jeux école, achat maison 3e âge, extension école, godet tracteur, rénovation registres état civil, ALGECO école ...)	136 295.09 €
23 Immobilisations en cours (Rénovation petit patrimoine, aménagement place, réfections bâtiments suite grêle, travaux épicerie, rénovation logements communaux...)	1 979 716.00 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 322 511.09 €</b>
16 Emprunt et dettes assimilées	35 460.00 €
001 Solde d'exécution négatif reporté	37 688.37 €
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>75 148.37 €</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 395 659.46 €</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>00.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 395 659.46 €</b>

#### DÉPENSES

13 Subventions d'investissement (Fonds vert épicerie, Région aire de jeux, place, épicerie et adressage, Département voirie et rénovation logements, DETR place, adressage, école mairie ULM et DSIL école mairie ULM)	853 296.18 €
<b>Total des recette d'équipement</b>	<b>853 296.18 €</b>
10 Dotation, fonds divers et réserves (FCTVA et taxe d'aménagement)	10 108.91 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés (résultat reporté)	37 688.37 €
165 Emprunts et dettes assimilées	150.00 €
27 Autres immobilisations financières (crédit bail boulangerie)	7 300.00 €
024 Produits des cessions d'immobilisations (indemnités assurance suite grêle)	500 000.00 €
<b>Total des recettes financières</b>	<b>555 247.28 €</b>
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 408 543.46 €</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	950 616.00 €
040 Opération d'ordre de transfert entre sections	36 500.00 €
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>987 116.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 395 659.46 €</b>

### FONCTIONNEMENT

### INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES

23 Immobilisation en cours	63 348.42 €
040 Opération d'ordre de transferts entre sections	7 355.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>70 703.42 €</b>

#### RECETTES

040 Opération d'ordre de transferts entre sections	12 266.00 €
001 Résultat reporté ou anticipé	58 437.42 €
<b>TOTAL</b>	<b>70 703.42 €</b>

## MICHEL STEGER : 35 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Le maire Bernard FAVIER, l'ensemble des élus et anciens élus, ses collègues et anciens collègues de travail, ont souhaité rendre hommage à Michel STEGER, employé municipal depuis 35 ans à la commune de Saint-Priest-des-Champs.

Dans une assemblée où se retrouvaient la famille de Michel bien sûr, des anciens collègues de travail de l'entreprise LECUYER où Michel a fait son apprentissage, les employés cotoyés au sein de la Mairie de Saint-Priest, beaucoup ont tenu à être présents. Les élus et anciens élus depuis 1990 et bien sûr les pompiers et anciens pompiers, l'autre famille de Michel.

Dans son intervention, Bernard FAVIER a rappelé que Michel est entré à la mairie le 12 mars 1990. Il a rappelé la polyvalence de ce métier d'employé municipal, polyvalence à laquelle Michel a su s'adapter comme il a dû se faire apprécier de la grande majorité de la population. Il a aussi rappelé sa disponibilité continue.

Nous n'oublierons pas les services rendus de façon informelle, Michel l'a fait parce qu'il aime les gens, c'est une qualité importante. Jamais il n'a demandé une quelconque reconnaissance, jamais il n'a cherché à être mis en avant pour ça, il n'en parlait même pas. Ce sont eux qui me disaient Michel a fait telle ou telle chose ... Je l'entendais toujours dire « oh tu parles c'est rien j'en ai eu pour 5 mn et il ou elle était content ». Ca je sais qu'il le fera encore parce qu'il aime voir les gens heureux.

Aider sans rien attendre en retour, actions totalement altruistes, désintéressées, généreuses, humaines et solidaires. Félicitations Michel ! Nous sommes fiers de t'avoir côtoyé et tu peux être fier de toi.



Michel avait aussi le rôle d'agent de fossoyage, où là encore sa gentillesse et son côté humain furent appréciés. Bien entendu, son rôle au sein du corps des sapeurs-pompiers fut rappelé, lui qui finit comme chef de centre. Son successeur Vincent DUGOURD, au nom de tous les pompiers, lui a remis un cadeau souvenir.

Bernard Favier a poursuivi en disant :  
« Je n'oublierai jamais non plus toutes les fois où je t'ai téléphoné en dehors de ton temps de travail, pour déneiger, un dimanche matin pour un problème technique dans une salle, au stade ou autre chose, je ne me souviens pas d'une fois où tu as refusé de venir. Et là encore je te disais, lundi nous marquerons tes heures et toi à chaque fois tu répondais

« tu parles j'étais à côté ça ne m'a pas dérangé... » Toujours cet esprit, cette volonté de rendre service... »

Au-delà de tes compétences techniques, c'est aussi ton esprit d'équipe, ta bienveillance et ton sens de l'humour qui resteront gravés dans les mémoires de tous ceux qui ont eu la chance de travailler à tes côtés. Tu as su être une personne sur qui l'on pouvait compter, une personne de confiance."

Le Maire a résumé ces 35 années de collaboration, a terminé ses propos en s'adressant autant à l'ami qu'à l'employé, pour lui souhaiter au nom de tous une excellente retraite entourée de toute sa famille et de ses amis. La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié où chacun a pu se rappeler quelques anecdotes durant ces 35 ans.

## MARGAUX ROOSE, SECRÉTAIRE, AUX CÔTÉS DES SAPEURS-POMPIERS

Les conventions entre les employeurs et le Sdis 63 sont possibles grâce à la loi du 3 mai 1996 relative au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers volontaires et la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004.

C'est dans ce cadre-là que Bernard Favier représentant la mairie de Saint Priest, M. Cédric MEYNIER, vice-président du Conseil d'administration du SDIS 63 et Margaux ROOSE adjointe administrative à la mairie ont signé cette convention de partenariat. La convention permet aux salariés sapeurs-pompiers volontaires de s'absenter pour effectuer, pendant leur temps de travail des activités découlant de leur engagement comme sapeur-pompier volontaire.

Actions de formation et missions opérationnelles : il est prévu le retard à l'embauche en raison d'une intervention déclenchée avant la prise de poste et le départ du poste de travail.

Dans son intervention M MEYNIER a remercié la mairie pour cette initiative. M MEYNIER a précisé que « cette convention entre la mairie et le Sdis 63 permet aux sapeurs-pompiers volontaires, à Margaux ROOSE en particulier, de se former et/ou d'accomplir ses missions opérationnelles tout en exerçant son activité professionnelle. Ce partenariat est essentiel et contribue à faciliter la mise en œuvre d'une réponse opérationnelle de proximité sur le territoire départemental. ». Il a adressé toutes ses félicitations à

Margaux ROOSE pour son engagement.

Bernard FAVIER a précisé que le Conseil municipal n'a pas hésité un instant pour mettre en place ce partenariat. Chacun trouvant normal qu'un employé de la Mairie puisse porter secours aux habitants de la commune ou du territoire. Le maire a précisé qu'il espère ainsi participer au développement du volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers volontaires, a rappelé l'importance des sapeurs-pompiers dans l'organisation des secours sur tout ce territoire rural. Il en a profité pour dire à Vincent DUGOURD, responsable du centre de Saint-Priest-des-Champs, toute la reconnaissance que les élus et la population ont pour son équipe.



# 2025 : une année d'actions et de réalisations

## Point d'étape : poursuite des travaux après l'orage de grêle de juin 2022

À la suite du violent orage de grêle survenu en 2022, la commune poursuit activement les travaux de réparation et de remise en état de ses bâtiments publics. Après plusieurs mois d'expertises et de démarches administratives, un accord a été signé avec notre assureur AXA le 27 février 2025, prévoyant :

- 578 284,48 € d'indemnité immédiate,
- 464 294,33 € d'indemnité différée, versée sur présentation des factures,
- **soit un total maximal possible de 1 042 578,81 €.**

À ce jour, 400 000 € d'acomptes ont déjà été versés à la commune, permettant d'engager les chantiers les plus urgents. Les dépenses réalisées atteignent désormais 770 992,71 € TTC, réparties sur de nombreux bâtiments communaux.

### TRAVAUX RÉALISÉS : FOCUS SUR LA CURE ET LA CHAUFFERIE DE L'ÉGLISE

La réfection complète de la toiture de la Cure ainsi que celle de la chaufferie de l'église a été menée à bien. Ces travaux ont permis de sécuriser et de préserver deux bâtiments essentiels du patrimoine communal. La façade avant, les deux croupes du bâtiment et la chaufferie ont été entièrement rénovées. À l'arrière, zone moins touchée par l'orage, seules les ardoises endommagées ont été remplacées. Ces travaux, réalisés par l'entreprise ELBA, représentent un montant réparti comme suit :

- Toiture Cure : **18 471,76 € TTC**
- Garage/Chaufferie Cure : **4 009,00 € TTC**



### BILAN DÉTAILLÉ DES AUTRES TRAVAUX TERMINÉS

- Vestiaires du terrain de football : **58 469,67 € TTC**
- ULM / hangar aéronautique : **35 400 € TTC**
- Hangar communal : **16 320 € TTC**
- École : **403 665,92 € TTC**
- Salle des associations : **19 434 € TTC**
- Boulangerie : **17 906,40 € TTC**
- Ancienne perception : **15 678 € TTC**
- Colonie La Croizette : **192 000 € TTC**  
(couverture et désamiantage uniquement)
- Interventions multi-sites : **11 244,72 € TTC**  
(bâchages, diagnostics amiante...)

### PERSPECTIVES POUR 2026

Pour l'année 2026, les derniers chantiers sont programmés afin de terminer la remise en état complète des bâtiments sinistrés :

- Réfection des toitures de la salle des fêtes et de

l'ancienne Poste,

- Suivi et interventions complémentaires sur les toitures de l'église,
- Nettoyage intérieur de la colonie, désormais hors d'eau après la réfection de sa couverture.

## Voirie

Pour l'année 2025, le programme de voirie comprenait l'entretien de voiries communales aux lieudit de Grandsaigne ; Chez Saby ; Moulin Rouge et Sous le Bois.

DÉPENSES	MONTANT (HT)	SUBVENTION FIC DU CD63 EN € TTC	RESTE À CHARGE POUR LA COMMUNE EN € HT	TVA € (20%)	COÛT EN € TTC DES TRAVAUX
Grandsaigne	3 280	1 312	1 968	656	3 936
Chez Saby - Moulin Rouge	54 448	21 779	32 669	10 889,60	65 337,60
Sous le Bois	36 162	14 465	21 697	7 232,40	43 394,40
<b>TOTAL</b>	<b>93 890</b>	<b>37 556</b>	<b>56 334</b>	<b>18 778</b>	<b>112 668</b>

La TVA est récupérée directement par le SIV de Menat via le FCTVA.

## Point sur l'enlèvement des lignes

Engagé en 2021, le Plan Aléas Climatiques mené sur la commune de Saint-Priest-des-Champs atteint aujourd'hui une étape majeure de son déploiement. Les travaux de terrassement et de raccordement, programmés sur quatre ans (2021-2025), se sont achevés début octobre 2025.

À l'issue de cette phase opérationnelle, plus de 9 km de lignes aériennes haute tension ont été retirés du réseau. Ils ont été remplacés par un réseau entièrement enfoui, désormais pleinement en service, représentant plus de 10,5 km de câbles haute tension souterrains.

Dans le cadre du projet, 8 postes de transformation HTA/ BT aériens ont été déposés puis remplacés par des postes neufs implantés au sol. Par ailleurs, la rénovation du réseau a permis le remplacement de 238 mètres de câbles aériens basse tension par 372 mètres de câbles basse tension souterrains, renforçant ainsi la résilience et la fiabilité de l'alimentation électrique du secteur.

Lors de la phase de raccordement, la commune et les équipes techniques ont coordonné la mise en œuvre simultanée de deux projets photovoltaïques, situés aux lieux-dits Le Bladeix et Villemaine, permettant de mutualiser les interventions et d'optimiser les délais.

Enfin, la dépose complète des anciennes lignes aériennes est programmée au cours de l'année 2026, en étroite collaboration avec les propriétaires fonciers, dans le respect des périodes de culture et des contraintes agricoles.

## Déploiement de la fibre optique à Saint-Priest-des-Champs

Bonne nouvelle pour notre commune : le déploiement de la fibre optique se poursuit ! D'après les informations communiquées par l'entreprise NGE, les travaux concernent actuellement la zone desservie par la nouvelle armoire installée au lieu-dit Les Chaussades. Cette armoire est reliée au noeud de raccordement optique (NRO) de Pontaumur et permettra, à terme, de raccorder un certain nombre de logements situés dans ce secteur. Une seconde armoire, implantée près du stade, dépend quant à elle du NRO de Biollet. Les cartes détaillant les zones couvertes par ces deux armoires seront transmises à la commune dès leur réception, puis mises à disposition des habitants.

Le coût estimé pour la mise en service de l'armoire du secteur

des Chaussades s'élève à environ 277 000 €, comprenant les travaux d'infrastructures (génie civil et pose de l'armoire). Cette première phase correspond uniquement à la mise en service de l'équipement. Le déploiement de la distribution — c'est-à-dire la pose des câbles permettant de desservir chaque logement — interviendra ensuite. Les travaux de distribution devraient se dérouler au cours de l'année 2026, à l'issue desquels le réseau sera mis à disposition des opérateurs. Ces derniers lanceront alors leurs campagnes d'information et de souscription, permettant aux foyers éligibles d'accéder enfin à la fibre optique.

## Projet de création d'un nouveau commerce alimentaire dans le bourg

Suite à la fermeture brutale de l'épicerie communale à l'automne 2022, la commune de Saint-Priest-des-Champs a souhaité agir rapidement pour garantir la présence d'un commerce alimentaire de proximité.

Le Conseil municipal considère en effet que le maintien d'une épicerie est essentiel pour l'attractivité du bourg, mais aussi pour la vitalité de l'ensemble des commerces existants : boulangerie, coiffure, bar-tabac-restaurant et cave.

### UN NOUVEL EXPLOITANT RETENU

Un appel à candidatures a été lancé en juin 2023, aboutissant au choix d'un porteur de projet expérimenté :

Le futur exploitant est déjà propriétaire, depuis plus de 10 ans, d'un magasin Vival à Saint-Maurice-près-Pionsat, qu'il gère avec sa compagne. Son installation à Saint-Priest-des-Champs permettra de redynamiser l'offre commerciale du centre-bourg.

### UN PROJET STRUCTURANT POUR LE CENTRE DU VILLAGE

La commune a procédé à l'acquisition de trois bâtiments, destinés à accueillir :

- un local commercial d'environ 200 m<sup>2</sup>
- une surface de vente de 90 à 100 m<sup>2</sup>
- un bureau de 10 m<sup>2</sup>
- un sanitaire pour le personnel
- une réserve de 30 m<sup>2</sup>, comprenant
  - une chambre froide positive de 10 m<sup>3</sup>
  - un sas livraison de 10 m<sup>3</sup>

Ces bâtiments nécessitent d'importants travaux de réhabilitation et d'aménagement, notamment pour assurer la mise en accessibilité PMR et la création d'un magasin entièrement de plain-pied, sans seuil, afin de permettre l'utilisation des rolls 90 x 90 cm et des caissons isothermes.

La maîtrise d'œuvre a été confiée, par délibération du 24/11/2023, au cabinet Périchon Architecture (Ceyrat).

À noter : les aménagements intérieurs (mobilier, rayonnages, équipements) ne sont pas compris dans les travaux réalisés par la commune ; ils seront à la charge du futur exploitant.

Dépenses prévisionnelles (travaux, maîtrise d'ouvrage, CT, SPS, diagnostics et réserves pour imprévus) : **628 834.00€ HT**

Ces travaux constituent une première partie du projet, avec la mise hors d'eau de l'ensemble, dans la mesure où ces travaux ont débuté début d'année 2025 afin de permettre une

ouverture au public de l'épicerie début 2026.

Le projet de logements dans les niveaux supérieurs sera traité plus tard compte tenu du caractère moins urgent. La rénovation et l'aménagement de ces surfaces sont à considérer.

Ces logements, dont il est attendu du titulaire qu'il détermine l'opportunité et l'intérêt de leur agencement et du nombre, doivent disposer d'une entrée indépendante de l'entrée publique principale. L'ensemble des travaux de restructuration, de réhabilitation et d'aménagement des surfaces devra être effectué dans le respect des normes en vigueur concernant la sécurité, l'accessibilité et la fonctionnalité de chaque espace, en fonction de sa destination.

Au début de l'année, la place des Tilleuls accueillera un nouveau commerce de proximité : la SARL Les Épicuriens d'Auvergne, une épicerie d'alimentation générale tenue par Sofia et Dominique Dehaen.

Ce nouvel établissement ambitionne d'offrir aux habitants un lieu convivial où ils pourront trouver à la fois des produits du quotidien et des spécialités mettant en valeur le terroir local. L'épicerie sera ouverte du mardi au dimanche matin et deviendra, à terme, un point de rendez-vous essentiel pour les habitants du quartier, alliant praticité, qualité et accueil chaleureux. Afin d'en savoir plus sur ce commerce qui ouvrira au début de l'année, nous avons posé quelques questions aux futurs gérants.

### ENTRETIEN AVEC SOFIA ET DOMINIQUE DEHAEN

#### D'où venez-vous ?

Nous sommes installés à Saint-Maurice-près-Pionsat, où nous tenons l'épicerie multi-services Vival depuis 2014.

#### Qu'est-ce qui vous a motivé à ouvrir un commerce à Saint-Priest-des-Champs ?

L'ouverture d'un second magasin à Saint-Priest représente pour nous une opportunité de pérenniser notre activité commerciale et de nous développer.

#### Quels produits ou services proposez-vous à vos clients ?

Nous avons pour habitude de nous adapter à la clientèle locale. Grâce au groupe Casino, nous avons accès à un large choix de produits, et nous travaillons également avec des producteurs du terroir, ce qui nous permet de proposer des produits de qualité.



## Offrez-vous des services spécifiques ?

Oui, des livraisons seront possibles pour les habitants qui ne sont plus en mesure de se déplacer.

## Comment souhaitez-vous vous impliquer dans la vie locale de Saint-Priest ?

Être installé dans un village est pour nous l'occasion de nous intégrer et de participer à la vie locale, dans la mesure de nos

disponibilités. Nous avons à cœur d'être acteurs au sein de la commune, à travers notre activité commerciale mais aussi grâce à des animations que nous pourrons mettre en place.

## Quel message souhaitez-vous transmettre aux habitants ?

Nous sommes ravis d'intégrer Saint-Priest. Nous avons hâte de faire partie de la vie du village et sommes convaincus que la réussite sera au rendez-vous.



FONDS VERT !

## Réhabilitation énergétique des deux logements communaux

La commune de Saint-Priest-des-Champs a entrepris cette année un important chantier de rénovation énergétique concernant les deux logements communaux situés dans les bâtiments de l'ancienne Poste et de l'ancienne Perception.

Ces deux logements, jusqu'alors vacants, ont fait l'objet de travaux complets visant à améliorer leur performance énergétique et à répondre aux normes actuelles en matière de confort et d'efficacité thermique. Ce projet s'inscrit dans la volonté municipale de lutter contre la vacance du bâti tout en favorisant l'accueil de nouvelles familles au sein du bourg. Les surfaces respectives de ces logements sont de 77 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup>.

Les travaux ont porté sur plusieurs volets

- Travaux de maçonnerie afin de percer certains murs porteurs ou non porteurs afin de regrouper les pièces existantes. Ceci dans l'optique d'obtenir des espaces plus grands et plus fonctionnels.
- L'ensemble de la plomberie est refait à neuf (baignoire, douche, robinetterie etc.). Le chauffage au fioul a été remplacé par une pompe à chaleur – plus écologique et économique.
- L'installation électrique est également refaite à neuf et aux nouvelles normes – pour plus de confort et de sécurité.
- De nouveaux sols ont été posés pour des logements plus agréables à vivre.

Grâce à ces interventions, les logements rénovés offriront des conditions d'habitat modernes, confortables et durables, tout en réduisant la consommation énergétique.

La commune tient à remercier l'ensemble des entreprises intervenues sur le chantier pour leur professionnalisme et leur réactivité, malgré des délais d'exécution particulièrement serrés :

- La SAS MAIGNOL ROUSSEL (maçonnerie)
- L'EURL GONCALVES JOAO (plâtrerie peinture isolation)
- FROID CLIMAT AUVERGNE (plomberie chauffage)
- ELECDEJONG (électricité générale)
- ETS SZYMANSKI (revêtement de sol)

Un grand bravo également, à l'équipe municipale, à Gilles Gouyon, adjoint chargé des bâtiments. Nous remercions également Jean-Pierre MAIGNOL et Jean-Claude GIRAUDET qui font partie du comité consultatif bâtiments. Ils nous ont apporté leur expérience dans le réagencement de ceux-ci, le suivi des travaux et la relation avec les entreprises. Un grand merci également aux agents communaux, et plus particulièrement à M. Jérôme DESPALLES, pour son implication et son savoir-faire dans la réussite de ces rénovations. Jérôme est intervenu sur l'ensemble des travaux suivants : réglage des menuiseries ; pose des tablettes ; installation des plinthes ; mise en place de la faïence, réduction de la trémie de l'escalier ; pose de certaines fenêtres et portes ; réalisation partielle de l'isolation sous dalle. Sylvie Chenille et Célia Mourdon ont participé au nettoyage final des logements. La remise en état finale des logements a été réalisée en collaboration avec l'équipe d'entretien. Grâce à la participation de tous, ces travaux se sont réalisés dans les délais initialement prévus, avec rigueur et un excellent niveau de finition. Ces habitations réhabilitées vont permettre à de jeunes familles de s'installer dans de bonnes conditions, tout en contribuant à la vitalité de notre école et de notre vie locale.

Chaque famille qui s'installe est une promesse pour l'avenir !

FINANCEUR	MONTANT	PART DE FINANCEMENT
Commune (fonds propres)	70 596.29 €	44.12 %
Département 63	30 000 €	18.75 %
Fonds Vert (Etat)	43 279 €	27.05 %
FCTVA	16 138.39€	10.09%
<b>TOTAL du projet</b>	<b>160 013,68 €</b>	<b>100 %</b>

## RÉNOVATION LOGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE



Rénovation énergétique – Logement « Ancienne Poste »		
Tableau récapitulatif des dépenses par entreprise		
ENTREPRISE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT € TTC
Auverfluid	Études thermique	1 860.00 €
Froid Climat	Chauffage / plomberie / Sanitaire / Ventilation	25 529.27 €
ELECDEJONG	Électricité générale	10 830.00 €
Goncalves	Plâtrerie / Peinture	34 194.64 €
Inter décor (ETS Szymanski)	Revêtement de sol	2 784.94 €
GEDIMAT	Menuiseries (portes et dalle posés en interne)	1 127.51 €
MONBRICO	Matériel finition (posés en interne)	837.41 €
<b>COÛT TOTAL : 77 163.77 €</b>		

## RÉNOVATION LOGEMENT DE L'ANCIENNE PERCEPTION



Rénovation énergétique – Logement « Ancienne Perception »		
Tableau récapitulatif des dépenses par entreprise		
ENTREPRISE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT € TTC
Auverfluid	Etudes thermique	1 620.00 €
SAS MAIGNOL ROUSSEL	Maçonnerie	5 665.55 €
Froid Climat	Chauffage / plomberie / Sanitaire / Ventilation	21 293.08 €
ELECDEJONG	Électricité générale	11 832.00 €
Goncalves	Plâtrerie / Peinture	31 252.61 €
Inter décor (ETS Szymanski)	Revêtement de sol	4 353.01 €
GEDIMAT	Menuiseries (posées en interne)	6 833.66 €
<b>COÛT TOTAL : 82 849.91€</b>		

## Rénovation des barrières de sécurité aux lieudits Le Bladeix et Gandichoux

La commune de Saint-Priest-des-Champs souhaitait réaliser des travaux de sécurisation sur deux ponts situés sur son territoire :

- Pont sur la voirie Gandichoux à La Roche
- Pont sur la voirie du Bladeix à la limite de Miremont

Ces ouvrages sont régulièrement empruntés par les habitants, les véhicules légers et agricoles, assurant la liaison entre plusieurs hameaux. Toutefois, leur état actuel présentait des risques pour la circulation, nécessitant une intervention rapide pour éviter tout accident et assurer leur pérennité.

Compte tenu des enjeux sécuritaires, la commune a répondu à cette nécessité immédiate de mise en conformité et de protection des usagers, tout en garantissant la pérennité des infrastructures. Pour cela, des barrières de sécurité ont été mises en place par la pose de poteaux et de garde-corps métalliques..



DE GAUCHE À DROITE : PONT DU BLADEIX AVEC ELYAN LLORCA STAGIAIRE, ET PONT DE GANDICHOUX

## Rénovation du petit patrimoine sur la commune

Cette année encore, la commune de Saint-Priest-des-Champs poursuit son engagement pour la préservation et la mise en valeur de son petit patrimoine. Plusieurs chantiers ont été menés, en partenariat avec l'association La Remaille, dans le cadre de chantiers d'insertion, et avec l'implication des agents communaux et employés saisonniers.

Les ponts du Culeron, reliant Lamazière au Pont du Bouchet, ont fait l'objet d'une restauration complète menée par les équipes de La Remaille. Ces travaux ont permis de sécuriser et de mettre en valeur ces ouvrages historiques, témoins du patrimoine rural local.

La réception officielle des travaux a eu lieu le lundi 27 octobre, en présence des élus, des responsables du chantier et des travailleurs, autour d'un repas convivial partagé le midi.

Toujours avec La Remaille, la commune a également entrepris la restauration du muret et du puits situés à proximité de la salle des fêtes, ainsi que la remise en état du lavoir et de l'abreuvoir de Laval. Ces interventions contribuent à redonner tout leur charme et leur authenticité à ces éléments emblématiques de notre cadre de vie.

Un chantier d'insertion (ou chantier d'insertion par l'activité économique) a pour objectif principal de favoriser le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Au-delà de ces magnifiques restaurations, l'objectif d'un chantier d'insertion est en premier lieu de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle, de développer leurs compétences et de préparer leur insertion durable dans le monde du travail.

**Combrailles Entreprendre**, association qui gère les chantiers La Bujade et La Remaille, œuvre dans ce sens.

Son activité consiste à mobiliser les bénéficiaires, à leur redonner confiance en eux et en leurs capacités. Elle leur permet également de retrouver un rythme de travail, des repères professionnels et sociaux, ainsi que de découvrir ou consolider des savoir-faire transférables vers d'autres emplois. L'association aide aussi les bénéficiaires à lever certains freins

personnels (logement, santé, mobilité, garde d'enfants, etc.) et les accompagne dans leurs démarches administratives et sociales grâce à un suivi socioprofessionnel personnalisé, afin de construire un projet professionnel réaliste et durable.

L'orientation finale peut se faire vers une formation qualifiante ou un emploi durable à la sortie.

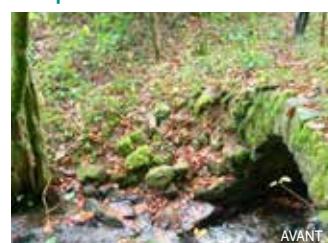
Ainsi, l'association contribue à la valorisation du territoire et au maintien du lien social local.

En confiant régulièrement des travaux à cette structure, le conseil municipal souhaite soutenir l'association et les bénéficiaires dans la poursuite de ces objectifs.

### Murs et fontaine de la salle des fêtes.



### Les ponts sur le Culeron



## RÉPARTITION DU COÛT DES TRAVAUX

TRAVAUX RÉALISÉS	COÛT
Réalisation du muret et du puit à la salle des fêtes	2 291.66 € HT
Reprise de maçonnerie sur les 3 ponts du Culeron	3 125.00 € HT
Reprise de maçonnerie de l'abreuvoir et du lavoir à Laval	1 875.00 € HT
Matériaux fournis	669.35 € HT
<b>COÛT TOTAL : 7 961.01 € HT</b>	

## RÉPARTITION DES FINANCEMENTS

FINANCEURS	COÛT	PARTICIPATION
Fonds propres de la commune	4315.18 € HT	54.21%
Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy	3 645.83 € HT	45.79%
<b>TOTAL</b>	<b>7 961.01 € HT</b>	<b>100 %</b>

**COÛT TOTAL : 7 961.01 € HT**

En parallèle, les agents techniques se sont mobilisés pour la rénovation des croix du bourg et des hameaux, assurant ainsi la préservation de ce patrimoine symbolique cher à notre commune.

Enfin, les poteaux et le portail de l'école ont été rénovés, tout comme la boîte à dons et le bardage de l'école, grâce au travail conjoint des agents communaux et des jeunes saisonniers employés cet été. Ces réalisations, fruits d'un travail collectif et solidaire, illustrent l'attachement de la commune à la valorisation de son patrimoine et à l'entretien du cadre de vie de tous.



## Les ponts sur le Culeron



AVANT



APRÈS

## Abreuvoir et lavoir à Laval



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS



DE GAUCHE À DROITE : JÉRÔME DESPALLES, MÉLISSA VIGNE, PIERRETTE ALVES, JORAN CHIVET, ELYSE SAPIN, CHLOÉ COOMANS, LUCILE ALVES, BERNARD FAVIER.

Le recrutement des jeunes d'au moins 16 ans durant la saison estivale montre la volonté de la commune d'agir pour la jeunesse en leur proposant une première expérience professionnelle et un premier salaire

## Une nouvelle structure de jeux pour l'école



Depuis la rentrée, les élèves de l'école bénéficient d'une toute nouvelle structure de jeux installée dans la cour. Cet équipement, à la fois ludique et éducatif, permet de diversifier les moments de jeux des jeunes enfants de notre école communale.

La préparation du terrain a été réalisée par l'entreprise MAIGNOL ROUSSEL, tandis que la fourniture de la structure a été assurée par MEFTRAN COLLECTIVITÉS. L'installation a été confiée à CG MULTI TRAVAUX, garantissant une mise en place conforme aux normes de sécurité.

À cela s'ajoutent l'achat de tapis pour les activités physiques, pour un montant de 1 110 € TTC, ainsi que le marquage au sol prévu dans la cour, pour 4 143 € TTC. Vous trouverez également, dans la partie Les projets à venir pour 2026, la présentation de la future implantation d'un Algeco au sein de l'école. Avec cet achat, l'ensemble des investissements réalisés pour l'établissement s'élèvera à environ 32 000 €. Ces aménagements sont essentiels pour garantir un accueil de qualité aux enfants.

PRÉSTATIONS	COÛT (TTC)
Structure jeux école	5 640 €
Pose de la structure	1 800 €
Terrassement	2 418 €
<b>Coût total</b>	<b>9 858 €</b>

## Aménagement d'une aire de pique-nique



Afin d'offrir un nouvel espace de détente et de convivialité aux habitants et visiteurs, la commune a aménagé une aire de pique-nique durant le printemps et l'été au lieu-dit Le Crest :

Les travaux ont consisté en l'aplanissement du terrain, la mise en gazon et l'installation de deux tables à disposition de tous. L'aménagement se poursuivra prochainement avec la création de places de stationnement et la végétalisation de la zone, afin d'apporter ombrage et confort en période estivale.

## Aménagement d'un nouvel abribus aux Chaussades

Dans le cadre de l'amélioration du confort et de la sécurité des usagers des transports scolaires et publics, la commune a lancé l'aménagement d'un nouvel abri-bus au lieu-dit Les Chaussades. Les travaux, confiés à l'entreprise Monteil, sont actuellement en cours de réalisation. Ils concernent la création d'une dalle béton destinée à accueillir l'abri-bus ainsi que les aménagements nécessaires à son intégration dans l'environnement.



Le coût total des travaux s'élève à **10 405,92 € TTC**. Ce projet est financé sur les fonds propres de la commune, avec un complément de 880 € HT sollicité auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de l'aide à l'aménagement de la dalle support et l'abri-bus lui-même.

Un plan détaillé de l'aménagement, fourni par l'entreprise Monteil, est présenté ci-dessous pour illustrer le projet.

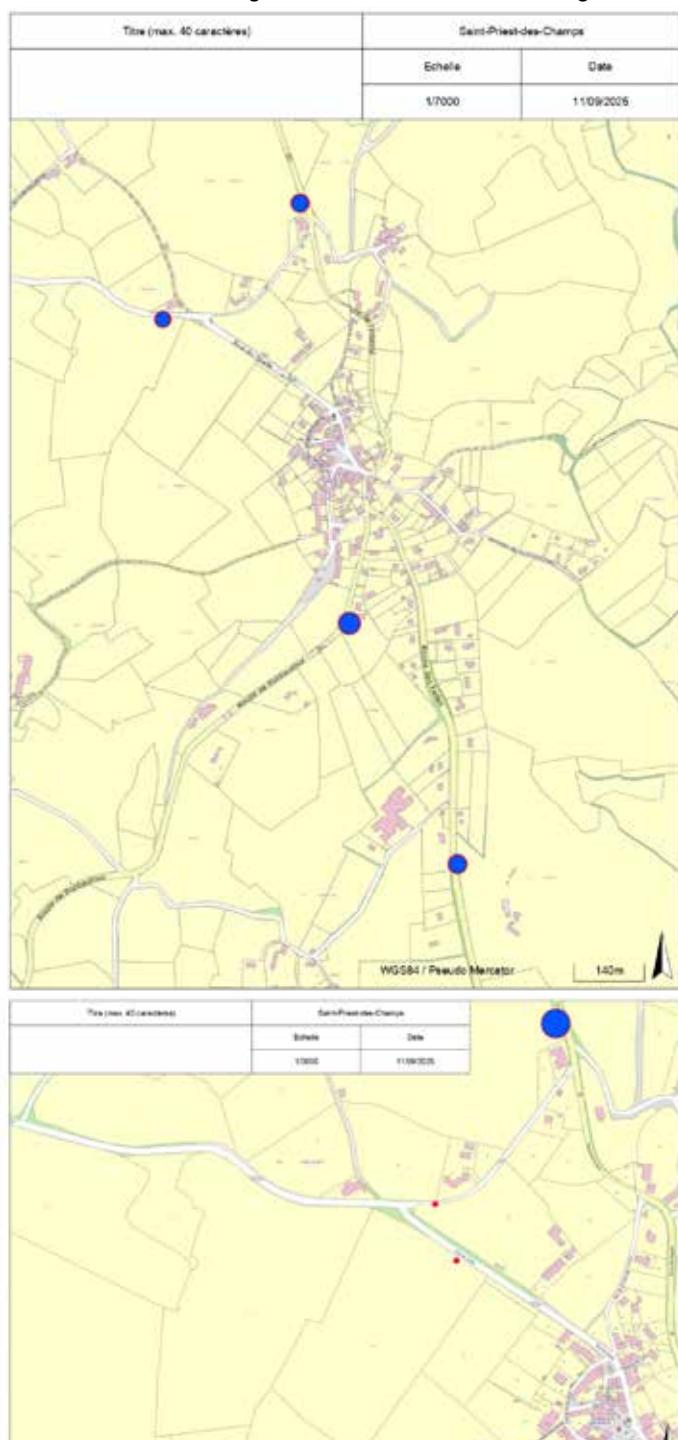


## Réflexion sur les limites de l'agglomération

Une réflexion doit être menée concernant les limites actuelles de l'agglomération. En effet, un décalage existe entre les positions réelles des entrées de bourg et les arrêtés municipaux en vigueur. Après échange avec les services du Département, il est proposé de modifier certaines entrées, notamment au niveau de la salle des fêtes et du lotissement du Giraudet. Cette adaptation (points rouges sur le plan) vise à renforcer la sécurité aux abords du lotissement ainsi que sur la zone de stationnement proche de la salle polyvalente.

Il est également envisagé de reculer la limite d'agglomération sur la route de Saint-Gervais, afin de permettre aux automobilistes de réduire leur vitesse avant d'arriver à l'intersection entre la route de l'Égalité et la route du Giraudet.

Ces ajustements ont pour objectif principal d'améliorer la sécurité et la cohérence de la signalisation aux entrées du bourg.



# || Les projets à venir pour 2026

## Une nouvelle aire de jeux pour 2026 !

La commune de Saint-Priest-des-Champs poursuit son engagement en faveur du cadre de vie et du bien-être des familles avec un nouveau projet pour 2026 : la création d'une aire de jeux destinée aux enfants.

Cet espace ludique sera aménagé à proximité du stade de football et de la salle des fêtes, un emplacement idéal et central qui permettra à tous de profiter d'un lieu convivial et sécurisé.

Le projet, d'un coût prévisionnel de **41 608,59 € HT**, comprend la fourniture et la pose des jeux, ainsi que les travaux de terrassement et de revêtement nécessaires à son aménagement.

L'aire de jeux comportera notamment une structure avec toboggan, un jeu sur ressort, un pont, un panneau musical, et un ensemble de balançoires pour les plus petits comme pour les plus grands.

La commune a déposé une demande de subvention de 15 000 € auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de soutenir la réalisation de ce projet attendu par de nombreuses familles.



(PHOTO NON CONTRACTUELLE, EN ATTENTE DE CONSULTATION DU DOSSIER DE SUBVENTION PAR LA RÉGION AURA)



## Un cheminement sécurisé entre l'ADAPEI et le bourg

Le centre ADAPEI nous a sollicités afin d'étudier la création d'un cheminement piéton sécurisé permettant aux résidents de rejoindre le bourg plus facilement et en toute sécurité.

La première étape de ce projet consiste en la mise en place d'un panneau de signalisation destiné à inciter les automobilistes à ralentir le long de l'itinéraire. Réalisé par les résidents du centre, ce panneau – fourni par MIC Signaloc – sera installé prochainement.

La seconde étape prévoit l'aménagement d'un réel cheminement piéton. Une proposition technique, élaborée par les services de la Direction Routière et d'Aménagement Territorial des Combrailles, a été validée conjointement par le centre ADAPEI et le Conseil municipal. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à **43 152,00 € TTC**.

La commune travaille désormais à identifier les solutions de financement les plus pertinentes pour mener à bien cet aménagement important pour la sécurité et l'autonomie des résidents.

## Lancement du projet de rénovation de l'église

Lors des dernières réunions du Conseil municipal, le projet de rénovation de l'église a été officiellement validé. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions entreprises pour valoriser le cœur de bourg : après les travaux de la place, prévus en début d'année si les conditions le permettent, et l'ouverture de l'épicerie qui contribue déjà à l'embellissement du centre, il apparaissait naturel de poursuivre avec la restauration de l'édifice. Les premières prises de contact ont eu lieu avec l'évêché ainsi qu'avec le prêtre, afin que tous les acteurs concernés soient pleinement associés à la préparation du dossier. Le projet est ambitieux et nécessitera un travail approfondi : l'objectif est d'intervenir à la fois sur l'extérieur et l'intérieur de l'église, tant sur les aspects esthétiques que techniques.

La première étape consiste à recueillir les besoins et observations des utilisateurs de l'édifice afin de bien comprendre son fonctionnement actuel et les attentes. À cette fin, un groupe de travail réunissant élus et utilisateurs a été constitué.

Ce projet marquera une étape importante dans la valorisation du patrimoine communal, et nous aurons l'occasion d'y revenir au fil de son avancement.

## Relance du projet de logements route des Fades

Nous avions obtenu l'accord de l'OPHIS pour la construction de logements route des Fades. Cependant, pour diverses raisons, le bailleur social avait finalement décidé d'interrompre ce programme, bien que le terrain ait déjà été acquis.

Souhaitant voir aboutir ce projet important pour la commune, nous avons repris contact avec les services du Département et la Maison de l'Habitat. De nouvelles rencontres ont eu lieu afin de relancer cette opération.

Madame Isabelle Vallée, vice-présidente du Conseil départemental en charge du logement, de l'habitat, de l'Education et des Collèges, s'est déplacée sur place, accompagnée de Madame Léna Chalvon, directrice de la maison de l'habitat et de Monsieur Saïd Barrat chargé de mission habitat.

Sensible au dynamisme de la commune et à la volonté des élus de la faire grandir, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur l'importance de faire aboutir ce projet. Le Département nous apporte son soutien, et l'OPHIS travaille actuellement à la présentation d'une solution adaptée et acceptable pour tous.

## Un futur espace de repos pour les enfants de l'école communale

Dans un souci constant d'améliorer les conditions d'accueil et le bien-être des élèves, la municipalité, à la demande du corps enseignant, a engagé une réflexion autour de la création d'un véritable espace de repos pour les plus petits.

Actuellement, le coin sommeil est installé dans la salle commune aux deux classes, ce qui ne permet pas aux enfants de bénéficier d'un environnement calme et propice à la sieste.

Afin d'apporter une solution rapide et fonctionnelle, la commune a décidé d'acquérir un modulaire de type Algeco, d'une superficie de 18 m<sup>2</sup>, qui sera intégré au bâtiment de l'école comme présenté sur le plan ci-dessous.

Ce module, commandé à l'entreprise ALGECO France, représente un investissement de **13 756,24 € HT**. Il offrira dès son installation un espace isolé du bruit, plus confortable et mieux adapté aux besoins des enfants.

Parallèlement, une réflexion à moyen terme est engagée sur une éventuelle extension de l'école, notamment par l'acquisition et la rénovation du bâtiment mitoyen. Cette acquisition permettrait de doter l'école d'une salle de motricité en plus d'un coin sommeil. Cette étude est actuellement menée en collaboration avec le cabinet d'architecture Périchon.



## Deux nouveaux logements communaux en rénovation au-dessus de l'épicerie

La commune rénove actuellement son épicerie communale, équipement essentiel de proximité. Dans la continuité, la commune souhaite valoriser l'étage du bâtiment en y aménageant deux logements communaux neufs en 2026.

L'objectif est :

- D'optimiser l'usage du patrimoine communal.
- De créer une offre de logements de qualité à loyers accessibles, répondant aux besoins des familles.
- De renforcer l'attractivité du bourg et consolider les services de proximité (école, commerce).

Ces logements permettraient d'accroître la démographie de la commune et donc s'il y a plus d'habitants il y a par conséquent plus d'élèves à l'école ce qui permet la sécurisation de son avenir. L'arrivée de nouveaux habitants permettrait d'offrir à la future épicerie et à tous les commerces locaux, une clientèle plus nombreuse.

Le premier logement, d'une surface de 66 m<sup>2</sup>, comprendra deux chambres, un séjour lumineux, une cuisine et une salle de bain.

Le second logement, plus spacieux, sera un duplex de 71 m<sup>2</sup> comprenant trois chambres, offrant un cadre de vie agréable

pour une famille.

L'architecte chargé de l'étude a transmis un premier estimatif non contractuel du coût des travaux, qui permettra à la commune d'affiner le montage financier du projet avant le lancement de la phase opérationnelle.

• Coût de l'opération estimé : **224 945€ HT**

Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche globale de revitalisation du bourg, favorisant à la fois l'attractivité résidentielle et le maintien des services de proximité, avec la présence de l'épicerie au rez-de-chaussée.



## Mise en ligne du nouveau site internet de la commune de Saint-Priest-des-Champs

La commune de Saint-Priest-des-Champs a la plaisir d'annoncer la mise en ligne prochainement de son nouveau site internet. Ce nouveau portail vient remplacer l'ancien site devenu obsolète, afin d'offrir aux habitants et visiteurs une navigation plus fluide, moderne et adaptée aux smartphones et tablettes.

L'objectif de cette refonte est de faciliter l'accès à l'information municipale et de proposer un outil de communication plus interactif et intuitif. Les usagers pourront consulter l'ensemble des actualités de la commune, les démarches administratives, ainsi que de nombreuses informations pratiques.

La municipalité invite l'ensemble des habitants à découvrir et à utiliser ce nouvel espace en ligne, pensé pour répondre au mieux à leurs besoins quotidiens.



## Programmation Voirie 2026

L'année 2026 marque la dernière échéance du contrat FIC (Fonds d'Intervention Communal) signé avec le Département du Puy-de-Dôme. Ce programme, prévu pour la période 2023-2026, portait sur un montant total de travaux d'un peu plus de 400 000 € TTC.

Le conseil municipal avait choisi d'affecter l'ensemble de cette enveloppe à la réfection de la voirie communale.

Au cours des premières années du programme, les routes des secteurs de Villemaine, Mazeron, Lamazière, Carton et Lacost ont ainsi été rénovées.

Pour l'année 2026, les travaux concerteront :

- la route de La Motte jusqu'à la route départementale 515,
- la route de Rettaillat au Marcheix.

Le montant total de ces travaux s'élève à environ 108 400 € TTC. Le Département apportera une aide de 23 300 €, et la récupération de la TVA représente 21 000 €, soit un reste à charge d'un peu plus de 60 000 € pour la commune.

## Retour sur les manifestations et temps forts de l'année

### Décembre 2024

**L'ARBRE DE NOËL** de Saint-Priest-des-Champs, offert à tous les enfants, a eu lieu le 14 décembre.

Les clowns Jojo et Zaza, accompagnés de leurs enfants, ont enchanté le public avec un spectacle de magie mêlant humour et animaux. Puis, moment tant attendu, le Père Noël est apparu avec sa hotte remplie de gourmandises, distribuées aux enfants de l'école lors du goûter.

**Nouveauté cette année** : une petite boum animée par Michel Steger. Ce fut un véritable succès ! Les enfants se sont amusés sans compter et ne voulaient plus quitter la piste de danse. Devant un tel engouement, nul doute que cette belle initiative sera renouvelée.



**LE MARCHÉ DE NOËL** de Saint-Priest-des-Champs s'est tenu le 13 décembre à partir de 17 h, à la salle des fêtes et sous un chapiteau installé pour l'occasion.

De nombreux commerçants avaient répondu présent, proposant des produits locaux, des créations artisanales et, bien sûr, de délicieuses gourmandises pour patienter jusqu'à Noël... ou se faire plaisir avant l'heure ! Les enfants de l'école avaient eux aussi participé à la fête, avec des décos et petits objets fabriqués de leurs mains pour embellir les sapins. L'association des parents d'élèves tenait la buvette, où l'on pouvait savourer crêpes, gâteaux et même huîtres. Les bénéfices de la soirée étant reversés à l'école, chacun a pu joindre l'utile à l'agréable dans une ambiance conviviale et festive.

### Mai



M. ALVES ET M. DUFAL



M. GRENAT ET M. REDON

Le 4 mai 2025 s'est tenu le traditionnel **REPAS DE L'ÂGE D'OR**, offert par la commune aux habitants de 65 ans et plus.

Les convives ont partagé un délicieux repas préparé par le restaurant Les Tilleuls. Comme le veut la tradition, deux personnes ont été mises à l'honneur : Madame Jeannine DUFAL, du lotissement du Stade au lieu-dit Le Giraudet, et Monsieur Gérard REDON, du lieudit Beauffesoux le Grand. Fleurs pour Madame, vin pour Monsieur : un geste simple mais toujours très apprécié.

L'après-midi s'est poursuivi en musique grâce à l'animation assurée par Mme Audrey ALMOGRAVA. Les amateurs de danse ne se sont pas fait prier pour rejoindre la piste et partager leur bonne humeur.

La journée est passée bien trop vite, laissant à chacun de beaux souvenirs, des anecdotes et surtout beaucoup de rires.



## Juillet

### NOS MARCHÉS-CONCERTS, UN BEAU SUCCÈS ESTIVAL

Les marchés-concerts de cet été ont rencontré un franc succès. La fréquentation a été très belle et variée, mêlant touristes, habitants de Saint-Priest-des-Champs et des villages voisins. Certains viennent dès l'ouverture pour effectuer leurs achats, tandis que d'autres préfèrent arriver plus tard afin de profiter pleinement de l'ambiance musicale. Il faut dire que les groupes se sont succédé sans jamais se ressembler : chaque semaine, un style différent était proposé, permettant à chacun de trouver son bonheur. Le mieux reste encore de venir à chaque concert pour apprécier toute la diversité de la programmation ! Les associations locales, impliquées dans la tenue des buvettes et points de restauration, se disent globalement satisfaites, malgré quelques soirées perturbées par la météo. Les commerçants partagent également cet enthousiasme : beaucoup soulignent que nos marchés figurent parmi ceux où ils réalisent le plus de ventes. Cette année, 40 commerçants étaient inscrits ; selon les dates, entre 24 et 32 étaient présents, à l'exception du premier et du dernier marché.



La mairie a par ailleurs mis l'accent sur la communication en confiant la diffusion de l'information au journal Combin. Cet effort semble avoir porté ses fruits, la hausse de la fréquentation en témoigne.

Enfin, pour plus de transparence, voici le bilan financier de ces manifestations estivales :

- Groupes musicaux : 1 980 €
- Communication et publicité : 1 761,97 €
- Coût total pour la mairie : **3 741,97 €** dont 400 euros subventionnés par le Conseil départemental au titre de la dotation d'animation locale décentralisée

Un investissement qui a largement contribué à la réussite et à la convivialité de nos marchés-concerts.



Comme depuis quelques années, la commune de St Priest des Champs a célébré le 14 juillet **LA FÊTE NATIONALE** dans une ambiance conviviale et solennelle. La cérémonie a débuté devant la mairie puis le cortège s'est rendu aux monuments aux morts en présence du maire, des membres du conseil municipal, des anciens combattants, des représentants des associations locales et de nombreux habitants et bien sûr des pompiers toujours fidèles..

Après le dépôt de gerbe et la minute de silence en hommage aux victimes des guerres, le maire a prononcé un discours rappelant les valeurs républicaines de liberté, égalité et fraternité, tout en saluant l'engagement des bénévoles et des forces locales qui contribuent à la vitalité du village.

Bernard FAVIER, maire, n'a pas manqué de remercier les sapeurs pompiers d'être toujours présents. Il a salué l'engagement des jeunes qui s'investissent déjà chez vous les sapeurs pompiers, c'est un bel exemple d'engagement de solidarité qui manque tant dans notre société. D'autres se sont investis en tant que jeunes porte-drapeaux à l'initiative de Mme CHASSAGNETTE. Il a salué la fin du mandat de conseiller communautaire jeune de Lou et Marius et a présenté les deux nouveaux conseillers communautaires jeunes LAURENDON Taé et VERNERET Mathéis. La cérémonie s'est poursuivie par un vin d'honneur offert par la municipalité, moment de partage qui a permis aux habitants d'échanger dans une atmosphère chaleureuse.

## Octobre



Cette année encore, pour **L'EMBELLISSEMENT DES COURS ET JARDINS**, nous étions un peu plus nombreux : 22 participants se sont retrouvés avec plaisir pour cette nouvelle édition. Malgré un été marqué par la chaleur, les orages et quelques coups de vent, nous avons découvert de nombreux jardins remarquables... jusqu'à un véritable jardin magique !

Notre parcours à travers la commune s'est déroulé sous quelques averses, mais toujours avec un accueil chaleureux. Nous avons eu la chance d'être accompagnés par Mme Nicole DUFAL, de Saint-Gervais-d'Auvergne, qui a partagé ses précieux conseils avec celles et ceux qui le souhaitaient. La remise des récompenses s'est tenue début octobre : chaque lauréat a reçu un bon d'achat de 30 € à utiliser chez nos commerçants, ainsi qu'une barquette de

fleurs offerte par la Maison Sauret de Saint-Gervais-d'Auvergne, que nous remercions vivement pour leur générosité. Tous les participants ont été mis à l'honneur pour leur contribution à l'embellissement et à la valorisation de notre commune. La soirée s'est poursuivie par la projection d'un superbe diaporama, mêlant photos du printemps et clichés pris lors de notre passage. Elle s'est conclue dans la convivialité autour du traditionnel pot de l'amitié.

## Novembre

### EXPOSITION "QUOTIDIEN DE NOS POILUS DANS LES TRANCHÉES"

Vendredi 10 novembre à 18h a eu lieu l' inauguration de l' exposition "Quotidien de nos poilus dans les tranchées" et les poilus de Saint-Priest-des-Champs morts pour la France à la salle des associations. Environ 100 personnes sont venues rendre hommage à nos héros de la guerre de 14-18.

Après les discours officiels, les personnes présentes ont pu regarder la très belle exposition faite par Monsieur DESPALLES, Monsieur DESAUNOIS, avec les objets prêtés par les habitants mais aussi d'une habitante de Pulvérières, par l' Union Nationale des Combattants et l'aide de la Mairie de Saint-Priest-des-Champs. Cette inauguration s'est terminée autour d'un pot de l'amitié. L'exposition est restée ouverte durant toute la semaine du 11 novembre au dimanche 16 novembre de 14h à 18h grâce aux nombreux bénévoles qui se sont relayés.

De nombreux habitants de la commune ont participé à cette cérémonie du 11 novembre. Les pompiers bien entendu, toujours présents, les enfants de l'école avec leurs enseignantes, Jean-Claude GIRAUDET a assuré la musique.

A l'issue de la cérémonie Bernard FAVIER, Maire, et Roger POGHEON, ancien président de la section AFN de Saint-Priest ont remis l'insigne de porte-drapeaux à Jean Pierre TAILLANDIER, le nouveau président, et à Michel MAZERON. La carte d'adhésion a été remise à Louis GRENAT qui est le premier jeune à intégrer l'association. Nous espérons que celle-ci en appellera d'autres. Louis GRENAT portait le tout nouveau drapeau des jeunes porte-drapeaux, c'était la première sortie de ce drapeau, celui-ci a été acquis récemment par l'association grâce à un financement régional. Cette volonté d'intégrer des jeunes et la continuité du travail initié par Madame Michelle CHASSAGNETTE, première porte drapeau femme de Saint-Priest. Madame CHASSAGNETTE, ancienne institutrice, était toujours présente aux cérémonies, c'est elle qui avait fait les démarches pour motiver les jeunes. Nous garderons, bien entendu, toujours cela dans nos mémoires. La population, très nombreuse, s'est retrouvée à la salle des associations pour découvrir l'exposition citée précédemment et prendre le verre de l'amitié.



# || Centre de secours de Saint-Priest-des-Champs

Le centre de secours de Saint-Priest-des-Champs compte actuellement 14 pompiers opérationnels et une stagiaire en formation. Même si l'effectif connaît une légère hausse, il est important de poursuivre nos efforts de recrutement. Toute personne intéressée peut se rapprocher d'un pompier qu'elle connaît, du chef de centre ou de son adjoint.

Nous sommes heureux d'accueillir de plus en plus de recrues féminines, rendant ainsi la caserne de plus en plus mixte, un véritable atout lors des interventions. Parmi elles, Margaux ROOSE, secrétaire de mairie de notre commune. Une convention signée par Bernard Favier lui permet d'intervenir pendant son temps de travail, de disposer de jours de formation et d'arriver en retard en cas de départ dans son centre principal.

Les interventions ne cessent d'augmenter et nous continuons d'apporter notre aide aux centres voisins. À ce jour, la caserne a déjà effectué 140 interventions, ce qui laisse penser que nous dépasserons les 150 d'ici la fin de l'année.

Les sapeurs-pompiers poursuivent activement leur formation. Suite à l'arrivée d'un nouveau fourgon incendie l'an dernier, deux pompiers ont obtenu le permis poids lourd. Les jeunes recrues ont quant à elles achevé la totalité de leur formation de base.

Gérald Leclercq a suivi une formation "feux de forêt", lui permettant désormais de renforcer les équipes d'incendie lors d'interventions dans d'autres départements.

Sous la direction du lieutenant Vincent Dugourd, le groupe se porte à merveille. L'ambiance familiale qui règne au sein du centre est renforcée par les actions de l'Amicale, qui veille à maintenir la cohésion à travers divers moments conviviaux.

Comme chaque année, nous organisons :

- notre Sainte-Barbe en janvier
- notre méchoui du 14 juillet, précédé du défilé
- et un arbre de Noël en fin d'année.

Ces événements sont autant d'occasions de nous retrouver dans un cadre festif et de revoir nos anciens collègues. Nouvelle initiative cette année : notre participation à un marché d'été, où vous avez été nombreux à venir nous rencontrer.

Nous vous remercions sincèrement pour votre présence, votre accueil chaleureux et votre générosité lors du passage des calendriers.

## Contacts :

*Vincent Dugourd (chef de centre) – 06 24 29 18 91*

*Gérald Leclercq (adjoint au centre) – 06 85 28 27 75*

*Thibaut Chefdeville (président de l'amicale) – 06 99 96 96 76*



## Démarches en urbanisme

### Nouveauté : Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée est désormais possible !

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) auprès de la mairie. Pour cela, utiliser le lien suivant, puis de créer un compte, vous permettant ensuite de compléter le CERFA en ligne et joindre les pièces justificatives de votre demande : [sve.sirap.fr/#/063388/connexion](http://sve.sirap.fr/#/063388/connexion)  
L'ensemble de la demande, une fois complétée, est directement transmise de manière dématérialisée à la Mairie pour instruction, plus besoin d'imprimer votre dossier. Dans les 24h00 ouvrées, vous recevrez un accusé de réception de votre demande.  
Le dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme au format papier reste également possible.



## Recensement citoyen

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger. Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.  
Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen **à partir de votre 16<sup>e</sup> anniversaire**. Vous devez le faire **dans les 3 mois qui suivent**. Vous avez jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois pour le faire.

Vous pouvez faire votre recensement citoyen :

- À la mairie de votre domicile : avec votre carte nationale d'identité valide ou tout autre document justificatif d'identité et un livret de famille à jour

- ou en ligne : sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou [FranceConnect](http://FranceConnect) à l'aide de votre carte nationale d'identité valide ou tout autre document justificatif d'identité et un livret de famille à jour

**Une fois votre recensement fait**, vous obtenez votre attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>e</sup> anniversaire. Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et pourrez alors voter.

## Chiens errants

Suite à quelques problèmes survenus sur la commune, nous souhaitons rappeler les règles en vigueur concernant les chiens errants, afin de garantir la sécurité de tous et le respect de la tranquillité publique. Ces règles sont encadrées par plusieurs textes législatifs et réglementaires.

Un chien est considéré comme errant, conformément à l'article L211-23 du Code rural et de la pêche maritime, lorsqu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout dispositif sonore permettant son rappel, lorsqu'il est éloigné de plus de 100 mètres de son propriétaire ou gardien, ou encore lorsqu'il est abandonné et livré à son seul instinct. Il est interdit de laisser un chien sans surveillance effective de son maître ou gardien. Dans tous les cas, des mesures appropriées doivent être prises pour garantir la sécurité de l'animal et celle de son environnement.

Les propriétaires d'animaux ont l'obligation de veiller à ce que leur chien ne divague pas, conformément aux articles L211-19-1 et L211-23 du Code rural. Ils doivent également faire identifier leur animal, soit par tatouage, soit par puce électronique, conformément à l'article L212-10 du même code, cette identification étant obligatoire pour tout chien de plus de quatre mois né après 1999. De plus, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, notamment en agglomération, sauf dispositions particulières prises par arrêté municipal. Il est

également impératif de prévenir tout trouble à l'ordre public, tels que les aboiements intempestifs, les morsures ou les poursuites de passants, conformément à l'article R623-3 du Code pénal relatif aux atteintes à la tranquillité du voisinage, ainsi qu'à l'article 1243 du Code civil concernant la responsabilité du fait des animaux.

Lorsqu'un chien est trouvé errant sur le territoire communal, il peut être capturé et conduit en fourrière, conformément à l'article L211-24 du Code rural. Si le propriétaire est identifié, il devra s'acquitter des frais de capture, de transport et de garde. En l'absence de réclamation dans un délai de huit jours ouvrés, l'animal pourra être placé à l'adoption ou, en l'absence de solution, euthanasié, selon les dispositions de l'article L211-25 du même code.

Laisser divaguer un chien expose son propriétaire à une contravention de 2<sup>e</sup> classe pouvant aller jusqu'à 150 €, voire à une contravention de 4<sup>e</sup> classe pouvant atteindre 750 €, selon la gravité des faits et en cas de récidive, conformément à l'article R622-2 du Code pénal. Des poursuites civiles ou pénales peuvent également être engagées en cas de morsure ou d'accident causé par l'animal.

Nous comptons sur le civisme et la responsabilité de chacun pour assurer une cohabitation harmonieuse entre tous les habitants, qu'ils soient à deux ou à quatre pattes. Pour toute information complémentaire, la mairie reste à votre disposition.

# Élections municipales 2026

Pour ne rien rater des futures élections municipales, la Mairie vous a préparé un petit "mémo".

## Quand ?

- Le dimanche 15 mars 2026
- Le dimanche 22 mars 2026

## Comment je vote ?

Il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

L'inscription est possible :

- jusqu'au 6 février 2026 pour les demandes faites en Mairie.
- Délai reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

1) Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques

2) Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Grâce au téléservice «Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales», vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :

- une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

**Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie.** Il faudra fournir :

- un justificatif d'identité,
- un justificatif de domicile
- et un formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription disponible en mairie ou en ligne

## Comment le vote va-t-il se dérouler ?

La loi du 21 mai 2025 a étendu le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants. Il va donc y avoir plusieurs petits changements pour la commune de Saint-Priest-des-Champs !

Les listes doivent être désormais paritaires et respecter une alternance homme/femme ou femme/homme. Les candidats à l'élection doivent désormais présenter des listes complètes de candidats **sans possibilités de panachages pour la suite**. Pour le cas de notre commune, les listes devront comporter au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats.

Il ne sera plus possible d'ajouter ou supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation des conseillers municipaux lors du vote (sous peine de nullité du bulletin exprimé !)

Pour notre commune de Saint-Priest-des-Champs, seront élus 15 conseillers municipaux.

Si une liste obtient la majorité absolue alors **elle obtient la majorité des sièges soit 8 sièges**. Les 7 sièges restants seront répartis à la représentation proportionnelle dans un premier temps puis à la plus forte moyenne entre les sièges restant entre une première liste et une deuxième liste.

S'il n'y a pas de majorité absolue, un second tour est organisé avec les mêmes règles de répartition. Les listes admises au second tour sont celles qui obtiendront au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour.

## Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants  
→ élection de 11 conseillers municipaux

### 2 listes A et B



La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.

Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Mêmes règles de répartition que pour le 1<sup>er</sup> tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2<sup>nd</sup> tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

# Nos associations et partenaires ||| qui participent à la vie de la commune

## ADAPEI 63

Le Conseil de la Vie Sociale du Foyer La Ruderre de l'ADAPEI 63 a montré avec efficience son utilité cette année. Avant le CVS du mois de mars 2025, une salariée a sollicité la direction pour que cette dernière sollicite ensuite la mairie pour des aménagements de voirie afin de sécuriser les trajets piétons des résidents vers le centre village. La direction a demandé à la salariée en question de poser la question via les professionnelles élues au prochain CVS (le 31/03/2025). Ce fut fait. Et comme à chaque CVS de l'établissement, un représentant de la Mairie y était présent, Madame Pierrette ALVES en l'occurrence. Madame ALVES a relayé la question de l'établissement à Monsieur FAVIER. Le Conseil Municipal a validé et les services de la DDE se sont mobilisés. Des plans et projets nous ont été présentés et notre option a été retenue.

Engagé dans la démarche, les professionnelles de l'établissement ont élaboré avec des résidents, un projet de panneau de signalisation, projet qui a également été présenté à la Mairie. Les services communaux ont retourné deux projets de panneaux de signalisation. Nous avons fait notre choix et il respecte le travail des résidents.

Soucieuses de contribuer à la charge financière, modestement, deux professionnelles ont organisé une brocante au Foyer, le 14 septembre dernier. L'entourage de l'établissement, les professionnels, les riverains, les amis ont amené en amont du 14 septembre les objets, vêtements, bibelots... dont ils voulaient se « débarrasser ». Tout a été mis en vente et les sommes récoltées avaient pour destination la Mairie. Soucieux de ne pas « demander » de contribution au Foyer, Monsieur le Maire a réceptionné le chèque des bénéfices, mais nous a invité à solliciter l'école de Saint Priest avec qui le Foyer est également en lien. C'est donc



à la coopérative de l'école que reviendra ce chèque. Peu importe les montants, ce qui compte, c'est l'attention que nous savons porter les uns aux autres.



Nous en profitons pour remercier la Mairie pour l'attention constante qu'elle porte au Foyer. Au-delà de cette « action » qui reflète l'intérêt et l'utilité du CVS, les résidents du Foyer ont participé aux marchés d'été de la commune et ont invité les enfants de l'école de Saint Priest pour un goûter à Pâques. Ce ne sont là que quelques actions ou activités qui reflètent l'activité du Foyer, celle des professionnelles qui visent au bien-être des résidents. Enfin, nous profitons de cet article pour dire une fois encore que des postes d'Accompagnement Éducatif et Social et d'Aides-soignants sont encore à pourvoir.



Pour cette année scolaire 2025/2026, l'école primaire de Saint-Priest-des-Champs accueille 28 élèves, de la Petite section de maternelle au Cours

Moyen 2. Valérie CROMARIAS assure l'enseignement aux plus jeunes (PS, MS, GS, CP), elle est assistée par Célia MOURDON (ATSEM). Sophie GUÉNAULT enseigne aux élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 et elle a en charge la direction de l'école. La restauration scolaire est assurée par Virginie CUNIAC et Sylvie CHENILLE. Le temps périscolaire du matin et du soir est, quant à lui, animé par Célia MOURDON.

L'effectif global de l'école se maintient, malgré une baisse observée ces dernières années.

## École

L'école est toujours labellisée E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable), poursuivant ainsi son engagement pour la planète. Plusieurs actions sont menées avec les élèves : recyclage des restes de la cantine (poulailler, compost), tri des déchets, choix de fournitures scolaires respectueuses de l'environnement.

Les élèves du CP au CM2 bénéficient d'une dizaine de séances de natation au bassin de Saint-Eloy-les-Mines.

Durant l'année scolaire 2024-2025, de nombreuses sorties ont été organisées : ateliers à la médiathèque de Saint-Eloy-les-mines, projection de courts-métrages, visite du Musée d'histoire naturelle Henri-Lecoq de Clermont-Ferrand, du château de Murol, excursion à l'étang de Pulvérières, au lac Chambon.

Les élèves et leurs enseignantes participent aussi chaque année au marché de Noël de la commune, aux commémorations et proposent un spectacle et une fête de fin d'année.

# || Les associations

## Aéroclub des Combrailles

Chers Saint-Priestoises et Saint-Priestois,  
L'année 2025 a réservé de belles journées aéronautiques à tous nos adhérents et à tous les aviateurs d'un jour, de passage sur notre aérodrome. Revenons ensemble sur ces moments qui font la vie de notre association.

### De nouveaux adhérents et un peu de changement au bureau :

Pour faire tourner un peu l'effectif, le club a fait un changement au poste de Secrétaire avec l'entrée sur le terrain de Stéphane Onzon en remplacement de Denis Ratelade qui a réalisé un match parfait. Un grand merci à Denis pour son travail à ce poste ces dernières années et félicitation à Stéphane qui signe pour deux ans. Bien sûr Denis reste adhérent et fervent défenseur du club. Un club qui s'agrandit puisqu'il s'étoffe de quatre nouveaux membres et compte maintenant 19 adhérents. Parmi eux des pilotes chevronnés, des pilotes débutants, des élèves pilotes et bien sûr nos adhérents au sol qui préfèrent le travail de plain pied plutôt que de faire des ronds dans l'air ! La diversité de nos adhérents fait la force de notre association.

### Travaux et entretien

L'année 2025 était l'année tant redoutée par les aéroclubs, l'année de fin de potentiel du moteur de notre ULM école. Cela signifie que le moteur doit passer par la case rénovation chez un spécialiste et cela coutera cher...très cher pour un petit club comme le nôtre. Mais l'aéroclub des Combrailles, fort de ses longues années aux finances maîtrisées, a pu anticiper et faire face à cette dépense exceptionnelle. Ces investissements dans la rénovation et l'entretien des équipements montrent le sérieux du club et sa volonté d'inscrire son activité dans la durée et la sécurité. Nous soulignons que ces rénovations et l'entretien des équipements en général ne seraient pas possible sans l'implication de nos adhérents, de la municipalité et sans le soutien de nos généreux donateurs. Merci à eux.

### Moment fort de l'année

Après plusieurs tentatives annulées en 2024 pour cause de météo capricieuse, nous avons enfin pu proposer notre rencontre interclub. La rencontre interclub consiste à inviter tous les pilotes et passagers des aéroclubs de la région à venir avec leur machine volante. C'est un peu la fête des voisins entre passionnés d'aéronautique. Cette fête a été une réussite au-delà de nos espérances. La météo était parfaite et tous les aéroclubs contactés ont joué le jeu. De magnifiques aéronefs sont venus se poser sur la belle piste de Saint Priest des champs. D'ailleurs sans aucun chauvinisme de notre part, nous avons découvert que beaucoup de pilotes considèrent cette piste comme l'une des



DÉMONTAGE DU MOTEUR PAR CHRISTOPHE ET ALAIN AVANT ENVOI EN LORRAINE POUR SA RÉNOVATION COMPLÈTE.



plus belles de la région grâce à son environnement exceptionnel. L'espace aérien de Saint Priest des Champs fait des envieux. L'autre moment fort pour le club était notre première participation au marché d'été de Saint Priest. L'équipe municipale nous a gentiment invitée à tenir la buvette ce qui a permis de prouver que nos aviateurs se débrouillent aussi bien avec une tireuse à bière qu'avec un manche à balais d'ULM ! Cette soirée nous a permis de discuter et d'échanger avec beaucoup d'entre vous. Nous sommes heureux de voir que beaucoup sont attachés au club, certains se préparent même à venir prendre leur envol lors d'une journée découverte. Le club en a d'ailleurs profité pour faire gagner un vol découverte lors de notre tombola remportée par l'une d'entre vous. C'était une réussite et nous remercions donc la municipalité pour son invitation. Nous espérons pouvoir renouveler ces deux événements l'année prochaine.

### Envolons-nous en 2026

Nous rappelons que l'aéroclub a été créé en 1987 pour faire découvrir l'aéronautique à tous les habitants de Saint Priest et de ses alentours. Nous espérons donc vous voir nombreux en 2026. Que ce soit pour apprendre à voler et devenir pilote bien sûr (et cela dès l'âge de 15ans), mais aussi pour s'occuper des appareils ou de l'aérodrome, tous les passionnés d'aéronautique sont les bienvenus. Rejoignez-nous pour partager cette passion et contribuer à la vie de notre aéroclub.

Nous tenons à remercier tous nos adhérents, l'équipe municipale et nos donateurs pour leur soutien continu.

En espérant vous voir nombreux lors de nos prochaines activités,

### L'équipe de l'Aéroclub des Combrailles

**Infos pratiques :** Pour toute information concernant le club, les vols d'initiations et les adhésions, appelez Pierre-Emmanuel Pradelle au 06 84 09 48 89.

E-mail : p.pradelle@free.fr



L'ÉQUIPE PRÉTÉ A EN DÉCOUDRE POUR CE PREMIER MARCHÉ D'ÉTÉ



TRÈS BELLE RENCONTRE INTERCLUB AVEC DES ULM D'EXCEPTIONS COMME CE VL3 DE BRIOUDE QUI ATTIRE TOUTES LES ATTENTIONS



L'ESSENCE MÊME DE L'ULM AVEC CE PENDULAIRE PILOTÉ PAR NOTRE VOISIN GÉRARD DE SAINT-JULIEN-PUY LAVÈZE



LE SOURIRE DE CYRILLE SUFFIT A MONTRER LE PLAISIR DE VOLER !

## Les Crouzadous

L'année 2025 a été riche en rencontres, en découvertes et en moments conviviaux pour notre groupe de danse folklorique.

Au mois d'avril, nous avons eu le plaisir de participer à un échange à Dun-le-Palestel avec le groupe folklorique local, ponctué d'une belle visite de la vallée des Peintres et du lac d'Éguzon.

Toujours en avril, nous avons été invités à célébrer les 25 ans du groupe ami de Gelles, Bruyère et Jonquilles, avec qui nous avons partagé de chaleureux moments.

L'été a été marqué par un voyage, les 19 et 20 juillet, sur le thème de Jean Ferrat : spectacle à la Ferme Théâtre de la Blachère, visite d'Antraigues-sur-Volane, découverte du Puy-en-Velay et du Mont Gerbier de Jonc... Une escapade qui restera dans nos mémoires.



## Comité des fêtes

Comme chaque année le Comité des fêtes a été présent tout au long de l'année avec différentes manifestations.

Nous avons débuté avec la belote au mois de janvier. Un dimanche après-midi qui a rassemblé une quarantaine d'équipes. Les premiers gagnants se sont partagés un cochon puis pour les derniers différents petits lots.

Pour la quatrième année consécutive, au cours du mois d'avril a eu lieu le repas du jambon à la broche, animé par Michel Steger. Au cours de celui-ci 140 repas ont été servis.

Courant mai, le concours de pétanque a accueilli 24 équipes. Le tout s'est passé dans une ambiance conviviale.

Depuis quelques années, le comité participe au marché d'été et cette année encore ce fut un moment de partage, camaraderie et de convivialité.

Le 21 septembre une quarantaine de membres se sont retrouvés au restaurant la Crémallière au pont du Bouchet pour déguster un bon repas et passer un moment agréable tous ensemble.

Pour finir sur une bonne note et sous un ciel mouché et un air frais, la fête du cidre a permis de rassembler environ 150 convives autour de la langue de bœuf confectionnée par Françoise



Lacour avec l'aide de ses enfants et de Félicien et Camille. Sur la journée le pressoir a été actionné avec l'aide de nombreux membres par 9 fois. Le jus de pomme a coulé et est toujours aussi goûteux. Merci de nous avoir suivi, soutenu tout au long de 2025. Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour de nouvelles manifestations en 2026. En attendant, tout le Comité vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année.

## Don du sang



### Don du sang : une belle mobilisation pour la dernière collecte à Saint-Priest-des-Champs !

La collecte de sang organisée par l'EFS ce vendredi 3 octobre à Saint-Priest-des-Champs a marqué la dernière session sur la commune, et elle s'est conclue sur une note très positive.

En effet, 34 donneurs, dont 5 nouveaux, se sont présentés, contre 22 participants l'an dernier, une belle progression qui témoigne de la solidarité des habitants.

Pour remercier les participants de leur geste, la mairie et l'Établissement Français du Sang ont financé ensemble une collation conviviale, partagée dans une ambiance chaleureuse.

Un grand merci également aux bénévoles pour leur disponibilité et leur engagement, essentiels à la réussite de cette collecte.

À partir de maintenant, les prochaines collectes auront lieu à Saint-Gervais-d'Auvergne et Charensat. Les donneurs de Saint-Priest-des-Champs sont bien sûr invités à y poursuivre leur engagement, afin de continuer à faire vivre cette belle chaîne de solidarité.

## Association Comb Lab

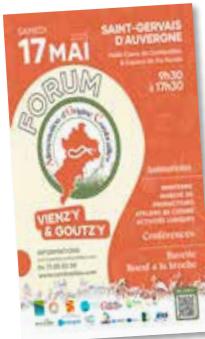
Au long de 2025, nous avons mené nos actions selon quatre axes majeurs :

### Communication

1. Dès le début de l'année nous avons enrichi notre chaîne YouTube avec deux nouvelles vidéos. L'une portant sur la biodiversité du sol prolongée par une seconde relative à l'élevage bovin en Combrailles. Ces vidéos sont accessibles en cliquant sur le lien suivant :

[www.youtube.com/@CombLabResilience-cf5og](https://www.youtube.com/@CombLabResilience-cf5og)

ou en scannant le QR code.



### Social et alimentation

2. La participation active au premier forum alimentaire des Combrailles qui s'est tenu à St Gervais le 13 mai dernier. Les avant-premières du forum furent l'occasion de visiter différents types d'élevage et, ainsi, de mieux connaître notre territoire.



3. Comb Lab fait partie de l'association Sécurité Sociale de l'Alimentation ou SSA 63. Un collectif de partenaires s'efforce de mettre en place des prototypes de SSA en différents lieux du Puy-de-Dôme.

4. Joignant le geste à la parole, Comb Lab a participé à l'opération "patate solidaire" dont le Secours populaire a bénéficié en fin d'été.

5. Notons également que tout au long de l'année nous avons participé aux ateliers d'analyse des besoins sociaux en Pays de Saint Éloy.



### Recherche

Dans le cadre de notre recherche action participative portant sur les conditions de résilience du territoire, nous développons, en cette fin d'année, un programme de jeux sérieux en partenariat avec l'INRAE.

### Point d'orgue

Ces activités et leur lot de contacts et documentations nous ont amenés à développer une réflexion prospective pour le territoire des Combrailles. Cette réflexion a donné lieu à la rédaction d'un mémoire où les trois grandes mutations (climat, Technologie, géopolitique) sont traduites en enjeux locaux et ouvrent sur des propositions. Ce premier jet sera enrichi de mises à jour.

En association avec nos partenaires, nous établissons un bilan d'activité positif pour cette année.

## Club des Aînés

L'année 2025 prend fin et le club des Aînés la termine avec la bûche de Noël le 17 décembre. Durant l'année, 2 repas préparés en interne nous ont rassemblés pour un moment convivial et dansant et 1 autre repas au restaurant Belle Vue cette année pour déguster un bon menu.

Les balades et découvertes ont été au rendez-vous avec le spectacle d'Holiday on Ice au Zénith en avril, la sortie Limoges-Eymoutiers en train à vapeur en juin, l'escapade sur 2 jours à Albi la ville rouge en septembre et le spectacle des Bodins au Zénith en novembre. Les adhérents habitués des mardis récréatifs sont présents tous les seconds mardis de chaque mois à la salle des associations pour jouer à la belote, scrabble ou autres jeux ou faire une marche tout en terminant par un bon goûter.

D'autres manifestations nous ont rassemblés ; 3 thés dansants et un concours de belote qui se sont bien déroulés. Merci aux adhérents pour leur participation soit par leur présence, soit par leur aide, soit en apportant gâteaux et tartes.

L'association propose des activités adaptées pour tous, elle compte 68 adhérents en 2025 et nous vous attendons nombreux pour partager avec nous ces instants de détente et d'amitié. Les inscriptions ont lieu le 4 janvier jour de l'assemblée générale et de la galette des rois à la salle des fêtes.



Nous sommes heureux de partager avec vous des nouvelles du centre d'études et de méditation bouddhiques Dhagpo Kundreul Ling.

L'année 2025 fut riche en évolution, projets et événements.

Après un mois de janvier consacré à l'étude, de nombreux travaux de rénovation furent commencés au printemps et se sont poursuivis toute l'année afin d'accroître la capacité d'hébergement du centre et d'améliorer la qualité des services d'hôtellerie proposés. Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'héberger une centaine de personnes, dans des chambres simples, doubles ou partagées réparties sur les lieux du Bost et de Laussedat.

Le programme du centre s'est également enrichi : plus de 40 stages et événements ont pris place sur l'ensemble de l'année, répartis autour des trois axes du programme : découverte, institut et méditation. Ainsi, des centaines de nouvelles personnes ont pu découvrir le lieu, sa vocation et son patrimoine artistique et ont été introduits aux principes fondamentaux du bouddhisme et de la méditation bouddhique.

Le 18 mai dernier, les Balades remarquables ont eu lieu à Boliot et plus de 2900 randonneurs sont venus découvrir les différents circuits de marche au départ du Grand Temple et les points d'intérêt de la commune. Proposée par le journal la Montagne, cette journée a été rendue possible grâce à l'implication active de la municipalité, de ses associations et de la communauté de Dhagpo Kundreul Ling.

L'été 2025 fut marqué par un événement exceptionnel : en partenariat avec l'Union Bouddhiste de France, Dhagpo Kundreul Ling a eu l'immense honneur d'accueillir les Reliques du Bouddha offertes à la France et demeurant à la Grande Pagode de Vincennes. À cette occasion, des visites audio-guidées furent proposées et près de 3000 visiteurs purent ainsi se relier aux Reliques du Bouddha et découvrir leur histoire. Grâce aux changements récents et à l'évolution du centre, Dhagpo Kundreul Ling est également aujourd'hui en mesure de proposer des lieux d'accueil pour des séminaires et des formations. Tel fut le cas pour le séminaire annuel des aumôniers carcéraux et hospitaliers de l'Union Bouddhiste de France, qui s'y est tenu en octobre dernier.

En cette fin d'année, nous nous apprêtons à participer à plusieurs marchés de noël ainsi qu'au salon Origine Auvergne qui se tiendra du 21 au 23 novembre à Clermont-Ferrand. Nous y présenterons le centre, sa vocation et son programme. Nos produits artisanaux, chocolats et bougies, conçus et fabriqués aux Ateliers du Temple, y seront exposés et proposés à la vente. En espérant vous y retrouver nombreux et au plaisir de vous accueillir toute l'année, l'ensemble de la communauté de Dhagpo Kundreul Ling vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



## Qi Gong

### Découvrez le QI GONG à Saint-Priest-des-Champs

Depuis 2024, la section Qi Gong de Saint-Priest-des-Champs invite chacun à explorer une discipline millénaire, alliant mouvements lents et fluides, respirations et visualisations. Sous la guidance de Danièle Crapez, formée au Quimétao, à Paris, par Maître Jian, une quinzaine de participants découvrent cet art martial interne accessible à tous, quel que soit leur âge ou leur condition physique. Ici, pas de recherche de performance, mais une pratique adaptée à chacun, pour cultiver le calme intérieur, renforcer l'énergie et la vitalité.



#### Des ateliers pour tous les besoins

Les séances proposent des exercices variés, comme le renforcement des défenses naturelles pour aborder l'hiver en pleine forme. Le Qi Gong du dos permet, quant à lui, de travailler en douceur la souplesse et le maintien, tout en respectant les limites de chacun. Enfin, la pratique des Cinq Animaux, en lien avec les saisons, offre une approche ludique et dynamique pour harmoniser énergie et mobilité. Pratiquée debout, assis ou même allongé, pour les malades, cette discipline bienveillante permet à chacun de trouver sa place.



#### Une communauté chaleureuse

Deux fois par semaine, les membres se retrouvent dans la salle des Associations, mise à disposition par la municipalité. Pour clore l'année en beauté, les pratiquants se sont retrouvés, cet été, dans la convivialité autour d'un repas et vont prochainement renouveler ce moment de partage pour faire connaissance avec les nouveaux arrivés. Une occasion de prolonger l'esprit du Qi Gong dans l'échange et la bonne humeur.

La JSSP compte aujourd’hui 80 licenciés, répartis entre deux équipes seniors masculines, une équipe féminine, deux arbitres et une équipe dirigeante toujours aussi fidèle.

La saison 2024-2025 toutes nos équipes ont assuré leur maintien avec caractère dans des poules relevées, jusqu'à la dernière journée.

Cette saison a également été marquée par l’arrêt des entraîneurs de l’équipe première, Jérémie Boilleau et Florent Gallard. Après trois saisons à la tête du groupe, ils laissent derrière eux un travail remarquable, mené avec passion et brio. Leur aventure avec la JSSP n'est cependant pas terminée : ils continueront à évoluer sur le terrain en tant que joueurs, où leur expérience sera précieuse.

La nouvelle saison s’annonce prometteuse avec l’arrivée de Simon Gillig en tant qu’entraîneur principal. Simon n'est pas un inconnu du club : dès son arrivée dans les Combrailles, il porte les couleurs de Saint-Priest. Son intégration est une réussite, marquée notamment par un beau parcours en Coupe de France où il échoue de peu au 4<sup>e</sup> tour et un excellent début de championnat en Départementale 1 avec l’équipe première. L’équipe réserve (B) repart cette année en D4, dans une

ambiance toujours aussi conviviale. Elle s’appuie sur de jeunes joueurs du cru, soutenus par le retour de quelques “anciens” revenus donner la main, preuve de la belle solidarité qui anime le club à une époque où le monde associatif devient de plus en plus exigeant.

De leur côté, les féminines poursuivent leur belle dynamique, après une 3<sup>e</sup> place la saison dernière. L’arrivée de trois nouvelles joueuses pour 2025-2026 apporte un renfort bienvenu qui permettra à l’équipe de continuer à bien figurer dans leur championnat, toujours avec fierté, engagement et bonne humeur.

La JSSP peut aussi compter sur une équipe dirigeante fidèle, investie pour faire vivre les couleurs de Saint-Priest dans les meilleures conditions possibles.

Le club tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent à sa réussite, ainsi que la population pour son accueil, sa générosité lors du passage des calendriers et sa présence aux manifestations, et vous souhaite une bonne année 2026

*Sportivement, le président, Alexis Renard.*



## Les conscrits

### Les conscrits de Saint Priest des champs : une année réussie !

L’association des conscrits de Saint-Priest-des-Champs, composée de huit jeunes nés entre 2004 et 2008, a connu une année 2025 riche en bons moments partagés.

Tout a commencé lors de la fête patronale, le premier week-end de juin. Les conscrits ont participé activement à l’événement, en proposant une vente de brioches le vendredi 6 et le samedi 7 juin. Après le traditionnel repas, la soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur autour d'un bal très animé. L’association tient à remercier chaleureusement le Club des Jeunes pour son travail, ainsi que tous les habitants de Saint-Priest-des-Champs pour leur convivialité et leur participation. Le 13 août, les conscrits ont organisé leur premier marché d’été,

un rendez-vous qui a rencontré un franc succès malgré un temps orageux. Les habitants, toujours fidèles, sont venus nombreux pour soutenir l’initiative avec générosité. Cette belle soirée, conviviale et animée, s'est révélée être un véritable succès, tant sur le plan de l’ambiance que sur celui des bénéfices récoltés.

Les conscrits adressent leurs sincères remerciements à l’ensemble des associations, des commerçants et des habitants qui ont apporté leur aide, ainsi qu'à la commune, sans qui ce marché n'aurait pu voir le jour.

Cette belle année d’activités se termine dans la bonne humeur, et toute l’équipe des conscrits donne déjà rendez-vous à l’année prochaine pour de nouvelles aventures, toujours sous le signe de la convivialité et du partage.

## Le COF (Comité d'Organisation de la Foire)

### Une année sous le signe de l'Italie.

Cette année 2025, la Fête de l'amitié qui s'est déroulée le samedi 02 août, a eu en effet pour thème l'Italie. C'est dans ce cadre que les animations ont été conçues pour animer cette journée estivale de fête. Les animations traditionnelles se sont succédé toute la journée: le vide grenier, le marché, le lâcher de ballons, l'apéritif communal au beau milieu de la place et l'animation podium assurée par Michel STEGER.

### Des nouveautés ont également été proposées pour personnaliser la fête.

- Une nouvelle banda : les bandas habituelles n'étant pas libres, Evelyne nous a trouvé la banda de Vertaizon qui a réalisé une prestation remarquable.
- Le défilé des mobylettes: cette année les vieilles mobylettes dont des vespas bien-sûr, ont été accompagnées de voitures anciennes, elles ont effectué un circuit de découverte de la commune tracé par Michel.
- La structure gonflable proposée par Déborah, a été très appréciée par les jeunes visiteurs et leurs parents.
- L'orgue de barbarie : Jérôme a déambulé dans la fête en propageant la douce musique caractéristique de son orgue joliment présenté.
- Le repas italien : concocté pour la première fois par le restaurant «La Guinguette» de Biollet, le repas aux saveurs italiennes nous a fait découvrir des plats originaux, 400 convives étaient présents à ce repas au-cours duquel la banda a pu montrer tout son talent.
- Le groupe et le chanteur italiens : les airs italiens et chansons célèbres, de Barzotti notamment, ont animé l'après-midi jusqu'en soirée.
- Le stand du Cof version italienne : pour personnaliser la fête et se référer à l'Italie, le masque vénitien a été choisi comme emblème pour décorer le stand. Durant les mois précédant la fête, membres du Cof, habitants, résidents ADAPEI, élèves de l'école ont créé des masques vénitiens qui ont permis de réaliser un superbe stand.

Toutes ces animations ont tenu leurs promesses et le nombreux public a apprécié cette journée.

En marge de la fête et pour compléter l'animation estivale le Cof a participé à la tenue de la buvette de deux marchés d'été, qui malgré l'orage pour l'un d'eux ont très bien fonctionné. Le COF, notamment Jean-François, a également participé à la conception, la réalisation et la mise en place de l'exposition photographique de l'été. Conçue pour faire participer les habitants de Saint-Priest sur le thème de « Saint-Priest aujourd'hui vu par ses habitants », elle a donné un résultat remarquable puisque environ 240 photos ont été proposées par 24 habitants et 9 associations. Les photos d'exceptionnelle qualité accompagnées d'une légende ont permis de découvrir agréablement et simplement une facette de notre commune dont le retour des visiteurs est très positif.

Le fonctionnement de l'association passe également par des réunions régulières et constructives qui permettent de programmer les animations. Leur mise en place est un moment de travail mais aussi de rencontre entre les différents membres de l'association qui seront récompensés par une soirée dînatoire offerte par le Cof.

N'oublions pas la soirée théâtrale, cette année c'est la pièce « Ferme sous hôte tension» de Viviane Tardivel et d'Olivier Tourancheau qui est jouée.

A l'heure où cet article est écrit, le COF fait le bilan de cette manifestation et lance la préparation de celle de 2026 en espérant qu'elle sera aussi bien réussie.

On peut également dire que pour cette année 2025, le bureau reste inchangé



ORGUE DEVANT LE STAND DU COF LORS DE LA FÊTE DU 02 AOÛT.



LÂCHER DE BALLONS



LES CONCERTS DE L'APRÈS-MIDI



LA BANDA DE VERTAISON



L'EXPOSITION PHOTOS

## Les Vergers de Saint-Priest-des-Champs

L'association « Les Vergers de Saint-Priest-des-Champs » a été créée en avril 2024. Elle a pour objet la conservation des variétés fruitières et des savoir-faire associés du territoire en se fixant trois objectifs :

- Retrouver les variétés fruitières locales et les savoir-faire associés. Il s'agit de transmettre aux générations futures le patrimoine fruitier issu du travail de sélection des anciens qui présente une grande diversité génétique avec des adaptations au sol, au climat et aux maladies. Les pratiques de multiplication de ces variétés par la greffe doivent être transmises également.
- Préserver les variétés fruitières locales par la conduite d'un verger conservatoire.
- Favoriser la replantation par les habitants des variétés fruitières locales.

Deux vergers ont été plantés sur la commune en 2016 avec principalement des pommiers et des poiriers. L'association a pour but d'entretenir, de faire vivre et de valoriser ces vergers. Ils sont ouverts au public et les habitants peuvent venir ramasser des pommes et découvrir les différentes variétés.. En mars 2025, 120 porte-greffes de pommiers ont été plantés dans les vergers de Laval et de la Barge ainsi que sur quelques terrains communaux situés dans les villages. Le but est de les greffer avec des variétés déjà présentes dans les vergers afin d'assurer leur multiplication, mais aussi avec de nouvelles variétés trouvées sur la commune. A ce titre, les habitants de la commune (ou des communes voisines) qui possèdent de très vieux arbres peuvent se manifester auprès de l'association qui pourra venir récupérer des greffons et sauvegarder ainsi ces vieilles variétés en les intégrant dans les vergers communaux. Les variétés de pommes sont très nombreuses en France et un travail d'identification est nécessaire afin d'essayer de donner un nom à chaque variété plantée dans les vergers. C'est un travail complexe qui prendra plusieurs années et qui nécessitera sans doute l'expertise de l'INRAE (Institut National de Recherches pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement). Le principe est d'envoyer quelques feuilles de pommier afin de faire procéder à une analyse génétique pour obtenir un nom de variété. Ces analyses ont un coût et il ne sera possible d'en réaliser que quelques-unes par an.



Nous avons proposé cette année deux animations sur le thème de la greffe. Ces ateliers de greffe réalisés en avril et en septembre ont été animés par Didier Compagnon qu'il faut remercier pour sa disponibilité et l'appui technique qu'il apporte à l'association. L'appropriation de ces techniques de greffe par le public est essentielle pour assurer la multiplication des variétés fruitières. La maîtrise de ce savoir-faire est également intéressante dans le sens où il permet de multiplier des arbres à moindre coût. Ces ateliers étaient ouverts gratuitement à toute personne intéressée, membre ou non de l'association. L'association a également déposé cette année un projet de création d'un verger conservatoire de châtaigniers dans le cadre du budget écologique citoyen mis en place par le Conseil Départemental du Puy de Dôme.

Si le projet est retenu, cette candidature nous permettra d'obtenir un financement pour réaliser des travaux de défrichement et de plantation d'une vingtaine de variétés de châtaignes.

Le contenu détaillé de ce projet intitulé « Châtaignes et Champs » est disponible sur internet à l'adresse :

[budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr](http://budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr)

En parallèle aux plantations fruitières, deux ruchettes ont été mises en place au verger de la Barge. Elles constitueront le point de départ de la création d'un rucher.

**Association Les Vergers de Saint-Priest-des-Champs**  
**Contact : Laurent DESAUNOIS, président - 0783406688**

## L'association des parents d'élèves de Saint-Priest-des-Champs

L'association des parents d'élèves repart pour une nouvelle année avec un bureau inchangé.

L'année écoulée nous a encore permis de récolter des fonds pour les enfants de l'école de St Priest des Champs, grâce à Halloween, les 2 bourses aux vêtements, la vente de madeleines Bijou, le repas à emporter et surtout le loto.

En effet, c'est celui-ci qui rapporte le plus gros bénéfice à l'association et voilà maintenant 3 ans que nous avons repris cette manifestation qui avait été mise en pause. Et fort de son succès nous comptions bien le maintenir chaque année.

Cette année nous sommes heureux et fiers de pouvoir aider au financement d'un voyage à Paris pour la classe des grands et cela nous conforte dans l'idée de continuer à faire nos manifestations pour encore participer aux sorties scolaires, offrir un cadeau de

Noël et de fin d'année scolaire à tous les enfants de l'école.

Nous comptions encore et toujours sur l'aide active de tous les parents pour pouvoir continuer à faire vivre l'association.

**Cette année 2 nouveautés sont à noter:**

Le loto sera exceptionnellement remplacé par une tombola (la salle des fêtes étant en travaux sur la période) avec les tickets en vente de janvier à Mars, un repas à emporter le 23 mai et un vide grenier/bourse aux vêtements le 25 mai 2026.

En plus des manifestations habituelles qui sont Halloween le 31 octobre, la traditionnelle bourse aux vêtements et jouets du 29 novembre 2026 ainsi que le marché de Noël.

Nous tenons à vous remercier pour vos participations et comptions donc sur vous pour continuer de nous soutenir. Et pour nous suivre sur Facebook : [Ape SaintPriestdeschamps](https://www.facebook.com/Ape-SaintPriestdeschamps)

### Retour sur l'année 2025 avec le Club des Jeunes !

Le Club des Jeunes de Saint-Priest-des-Champs a une nouvelle fois animé la commune avec sa traditionnelle fête patronale, organisée du 6 au 8 juin.

Les festivités ont débuté dès le vendredi soir avec un afterwork convivial. Autour d'une bière et d'un barbecue, habitants et amis ont pu lancer ce week-end festif.

Le samedi matin, place à la randonnée ! Malgré un temps capricieux, 75 marcheurs ont parcouru les circuits de 7 et 15 km. Pendant ce temps, dès l'aube, les membres de l'association préparaient le jambon à la broche pour les 165 repas cuisinés et servis par nos soins.

L'après-midi s'est poursuivi en musique grâce à un spectacle portugais, mêlant danses et traditions. En soirée, une nouveauté était au programme : un spectacle de magie et de mentalisme, suivi d'un feu d'artifice qui a ravi petits et grands. La journée s'est achevée avec le bal des jeunes.

Le dimanche, le traditionnel concours de pétanque a rassemblé

42 équipes dans une ambiance chaleureuse, entre rires, compétition amicale et moments de partage.

L'été à Saint-Priest, c'est aussi le marché estival, fidèle rendez-vous de convivialité et d'échanges entre habitants et visiteurs. Nous avons été ravis de vous voir si nombreux !

Cette année 2025 a également été marquée par l'arrivée de nouveaux membres au sein de notre association. Le Club des Jeunes reste ouvert à tous les volontaires, à partir de 18 ans, souhaitant rejoindre l'équipe, participer à la vie de la commune et partager de bons moments.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre présence et votre enthousiasme tout au long de cette année ! Nous vous donnons déjà rendez-vous en 2026 pour continuer à faire vivre notre belle commune et renforcer le lien social qui nous unit.



SEL en Combrailles

### Nouvelle association : SEL en Combrailles

Nous vous informons de la création de l'association SEL en Combrailles domiciliée sur la commune de Saint-Priest-des-Champs.

Un SEL est un Système d'Échange Local, il en existe plus de 300 en France rattachés à Selidaire - Maison Commune des SEL. Un SEL est un groupe de personnes qui pratiquent l'échange multilatéral de biens, de services et de savoirs.

Le SEL en Combrailles compte une vingtaine de membres répartis sur plusieurs communes autour de Saint Priest est leur but est de :

- promouvoir des solidarités grâce à des échanges multilatéraux de biens, de savoirs ou de services,
- favoriser la coopération et la convivialité entre les membres,
- valoriser l'économie locale, la solidarité et le respect de l'environnement,
- organiser toute activité en lien avec ses buts, entre ses membres ou auprès d'un public plus large.

Si vous souhaitez en savoir plus et/ou voulez adhérer à l'association, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : [selencombrailles@gmail.com](mailto:selencombrailles@gmail.com)

## Territoire

### Office de tourisme

#### Combrailles Auvergne Tourisme agit toute l'année pour valoriser notre territoire.

En 2025, plusieurs projets ont marqué l'actualité : la sortie d'un guide touristique original mêlant découverte et enquête policière autour de la Résistance, ou encore la création d'une bière locale en partenariat avec la Brasserie des Sagnes. L'office a aussi lancé, en partenariat avec l'entreprise clermontoise «Californie Française», une collection de t-shirts illustrant trois de nos lieux emblématiques : le Gour de Tazenat, le Viaduc des Fades et le Méandre de Queuille.

Et après des mois d'échanges et d'attente, grande fierté : l'émission La Carte aux Trésors mettra à l'honneur les Combrailles sur le petit écran en novembre ! Une belle reconnaissance pour notre destination ! Pour continuer à progresser, l'équipe est aussi partie en voyage d'étude sur l'île de Ré, à la rencontre d'un office de tourisme inspirant, pour réfléchir à de nouvelles façons d'accueillir les touristes. Des changements en perspective pour 2026... En parallèle, un travail de fond est engagé autour d'une stratégie RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), avec l'objectif de faire des Combrailles une destination durable, responsable et résolument tournée vers l'avenir.



## Le mot du Président du SIRB

Madame, Monsieur,

La saison touristique 2025 autour du lac a été plutôt positive, le village de vacances géré par VACANCÉOLE à réalisé un bon chiffre d'affaires, le nouvel exploitant de CHALAMONT mis en place cette année sur votre commune nous a fait part de sa satisfaction concernant son exploitation, idem à la CHAZOTTE et à la base nautique du PONT-DU-BOUCHET et la surveillance des plages avec nos maîtres nageurs a été très utile compte tenu de l'influence touristique.

Depuis le début de notre mandat d'élu(es) au Syndicat Intercommunal des Fades Besserve en 2020 nous avons hérité d'une situation financière dégradée démontrée par un bureau d'étude indépendant avec un audit réalisé au début de notre prise de fonction.

De toute évidence, les anciens gestionnaires et les autorités de tutelle auraient dû réagir beaucoup plus tôt dans cette affaire. Malgré ce constat, nous nous sommes attaqués à rétablir les comptes du syndicat tout en assumant le développement touristique et la gestion des différents sites dont nous avons la charge ce que personne ne conteste. A la date de juin 2025 nous avons ainsi remboursé 922 131 € et encaissé 417 912 € de loyers pour la période allant de 2020 à 2025.

Malgré ces résultats, nous nous heurtons, malheureusement, aux limites de l'exercice faute de recette de fonctionnement, de trésorerie et par voie de conséquence l'impossibilité de faire les investissements pourtant nécessaires sur nos sites. La cour des comptes a émis une série de recommandations drastiques dont une contribution exceptionnelle conséquente des communes adhérentes jusqu'à apurement des dysfonctionnements financiers et la vente de nos biens tout en suggérant la dissolution du syndicat.

Le 19 mai, nous avons organisé une réunion en présence de nombreuses personnalité(s) ou de leurs représentants et de la quasi-totalité des communes adhérentes. Cette réunion avait pour but d'obtenir l'avis des communes adhérentes sur la continuité du syndicat. Il est ressorti de cette réunion une majorité pour la dissolution du syndicat à moyen terme.

Nous allons donc poursuivre notre objectif de rétablissement des comptes du syndicat tout en donnant à nos sites la possibilité de se développer économiquement dans l'avenir et cela jusqu'à la fin de notre mandat en mars 2026.

Je remercie tout particulièrement ST PRIEST-DES-CHAMPS votre commune ainsi que votre maire Monsieur Bernard FAVIER, élu au syndicat, pour son soutien, sa disponibilité et son aide. Cordialement.

Philippe BRICHEUX, Président du S.I.R.B

## Le Rendez-vous

Depuis cet été, le local situé à la carrière des Fades, sur la commune de Saint-Priest-des-Champs, a été repris et transformé en snack-bar. À cette occasion, nous vous invitons à découvrir ci-dessous le témoignage du nouveau gérant Nicolas GEOFFROY.

### Une belle première saison au bord du lac des Fades

Ouvert depuis le 7 juillet dernier, notre petit snack-bar "Le Rendez-vous", situé au lieu-dit La Carrière au bord du lac des Fades, vient de clôturer sa première saison estivale. Et quelle belle saison ! Nous sommes ravis de l'accueil chaleureux que nous avons reçu et de la fidélité des habitants comme des visiteurs.

Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à M. Bernard Favier, maire de Saint-Priest-des-Champs, ainsi qu'à toute son équipe municipale, pour leur accueil, leur soutien et leur aide précieuse lors de notre installation.

Un grand merci également à Mme Marie-Noëlle Grondin, directrice du SIRB, pour son accompagnement, sa disponibilité et sa présence constante depuis le tout début du projet, qui ont permis à notre aventure de voir le jour dans les meilleures conditions.

Nous remercions également les pêcheurs, qui ont très bien compris notre démarche et avec lesquels nous avons pu cohabiter dans le respect et la convivialité tout au long de la saison. Nous avons eu à cœur de faciliter leur accès à la mise à l'eau durant l'été, et nous continuerons à travailler dans ce sens pour que chacun puisse profiter pleinement du site.

Cette première saison nous conforte dans notre envie de faire vivre et évoluer notre structure. Pour 2026, nous avons déjà de nouveaux projets, notamment l'aménagement d'un accès direct à l'eau grâce à la création d'un escalier, afin de rendre la location de canoës et paddles encore plus pratique et agréable. Et l'aventure continue ! Nous resterons ouverts les week-ends



d'hiver, où vous pourrez venir déjeuner ou dîner sur réservation, dans une ambiance chaleureuse et abritée, idéale pour partager un moment convivial entre deux parties de pêche ou de chasse. Nous tenons à remercier toutes les personnes de la commune qui sont venues nous voir, nous encourager et nous faire travailler. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour vous offrir le meilleur service et faire du Rendez-vous un lieu convivial et accueillant pour tous.

Nous sommes heureux d'avoir choisi Saint-Priest-des-Champs et cette magnifique région d'Auvergne pour partager notre passion du sport et du tourisme.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre fidélité !

L'équipe du Rendez-vous



TRIONS, VALORISONS,  
LA PLANÈTE VOUS REMERCIE



Les missions du syndicat sont nombreuses et variées.  
Ce n'est pas uniquement la collecte de vos ordures ménagères.

Territoire comprenant 41 communes  
et 17 953 habitants

21 agents au service des usagers  
(chauffeurs, agents de collecte, gardiens de déchèteries,  
éco-animateuse, guide composteur, service administratif)

Collecte des ordures ménagères mais  
également du tri sélectif

Gestion des Points d'Apport Volontaire  
(colonnes verre, emballages, papiers, textiles)

Gestion de 3 déchèteries  
(St-Eloy-les-Mines, St-Gervais d'Auvergne, Pionsat)

Traitements & Valorisation des déchets  
collectés dans le respect des  
réglementations en vigueur



Sensibilisation au tri et à la prévention  
dans les écoles

Sensibilisation des usagers à des pratiques  
plus responsables

Développer la communication afin de limiter  
les erreurs de tri, qui engendrent un coût  
important pour la collectivité

Mise à disposition gratuite de composteurs  
individuels de jardin

Collecte ponctuelle d'amiante sur la  
déchèterie de Saint-Eloy-les-Mines

Optimisation des tournées de collecte



POUR BIEN TRIER



On ne dépose pas



- Les objets en plastique (jouets, stylos, etc)
- Les déchets d'hygiène (couches, mouchoirs, etc)
- Les gros cartons, les piles et les ampoules sont à rapporter en déchèterie

- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Ne pas déposer de sacs noirs
- Jeter en vrac en vidant bien les emballages

On ne dépose pas



Le verre est  
recyclable  
à l'infini.

- La vaisselle cassée (poussière noire)
- Les lampes, les vases, les miroirs, les ampoules sont à rapporter en déchèterie

On ne dépose pas



Commander votre  
composteur  
gratuitement au  
06 74 82 20 39  
ou sur [valtom63.fr](http://valtom63.fr)

- Les sacs biodégradables
- La poussière
- La cendre
- Les coquillages
- La tonte

On ne dépose pas



Avec un tri  
efficace, il ne  
reste que peu de  
déchets ultimes  
dans le sac noir.



TRIONS, VALORISONS,  
LA PLANÈTE VOUS REMERCIE



ÉVOLUTION DES TYPES DE  
COLLECTE ENTRE 2023 ET 2024



Le Sictom constate encore trop d'erreurs de tri lors des collectes (+40% par rapport à 2023). Tous ces indésirables ont un impact négatif sur l'environnement et entraînent des coûts importants pour la collectivité.



Emballages, Papiers + 8%

Bravo ! Vous êtes de plus en plus nombreux à trier vos emballages (+8%). Mais ils restent encore trop d'indésirables dans les poubelles jaunes ! (+40% par rapport à 2023)



Verre - 1%

Encore trop de verre se retrouve dans les ordures ménagères.



Composteurs + 21%



Depuis le 1er janvier 2024, le tri des déchets verts et alimentaires est obligatoire pour les particuliers et professionnels.



Déchets Ultimes - 4%



Les "déchets ultimes" désignent les déchets qui ne peuvent pas être recyclés, réutilisés ou traités.

TRIONS, VALORISONS,  
LA PLANÈTE VOUS REMERCIE

## Le Chèque Local revient !

Le Chèque Local revient pour une nouvelle campagne du 4 décembre 2025 au 28 mars 2026. Le système est simple :

- Vous achetez un chèque de 3€.
- Il vous permet de dépenser 5€ chez les commerçants adhérant au dispositif.
- Les 2€ restants sont entièrement financés par la communauté de communes pour favoriser la consommation locale et les commerçants de nos villages.

12 000 chèques seront mis en circulation cette année, soit 3 000 de plus que lors de la précédente édition. Pour en profiter dès le 4 décembre, retrouvez les commerces participants sur [www.paysdesainteloy.fr](http://www.paysdesainteloy.fr)



## Covoiturez gratuitement grâce à la com'com

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy a lancé un tout nouveau service de covoiturage domicile-travail (et pas seulement !) en partenariat avec BlaBlaCar Daily. L'objectif est simple : faire des économies sur ses déplacements du quotidien tout en réduisant l'impact environnemental.

Pour les conducteurs, c'est un gain économique non négligeable : chaque passager transporté rapporte entre 1,50 € et 8 € par trajet, dans la limite de trois passagers par voyage, et jusqu'à 150 € par mois. De quoi compenser largement les frais de carburant !

Pour les passagers, les trajets sont entièrement gratuits dans un rayon de 60 km autour de leur domicile ou de leur lieu de travail ! (ces trajets sont pris en charge par la communauté de communes.)

Au-delà de l'aspect économique, ce nouveau service est aussi une belle manière de renforcer la convivialité et la solidarité locale. Le covoiturage, c'est moins de trajets en solo, moins de fatigue, moins de CO<sub>2</sub>...



### L'essayer c'est l'adopter :

Il suffit de télécharger l'application BlaBlaCar Daily (disponible sur App Store et Google Play), d'indiquer votre lieu d'habitation, votre lieu de travail et vos horaires habituels. L'application vous met ensuite en relation avec des covoitureurs proches de chez vous ou de votre entreprise.

Un geste simple, économique et écologique, pour se déplacer au quotidien !

## Les services de maintien à domicile du CIAS du Pays de St Eloy : un soutien au quotidien pour bien vivre chez soi

Service public de proximité, le Service d'aide et d'accompagnement à domicile du CIAS du Pays de St Eloy contribue chaque jour à l'accompagnement des habitants pour qu'ils puissent vivre chez eux dans les meilleures conditions possibles. Présent sur les 34 communes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de St Eloy, le service s'adresse aux personnes âgées, autonomes ou en perte d'autonomie, ainsi qu'aux personnes de retour à domicile après une hospitalisation ou à tout actif ayant besoin d'un soutien.

Les agents du SAD interviennent au plus près des habitants pour les accompagner dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette, habillage, préparation des repas...), mais aussi dans les activités courantes telles que l'entretien du logement, du linge ou les courses.

Au-delà de ces interventions, le service joue un rôle majeur dans le maintien du lien social : les aides à domicile sont des repères rassurants, des visages familiers qui contribuent à rompre l'isolement et à renforcer la qualité de vie des personnes accompagnées.

Le SAD du CIAS du Pays de St Eloy s'inscrit dans une démarche de prévention de la perte d'autonomie, en proposant des actions collectives favorisant la santé, le bien-être et la convivialité. Ces temps partagés permettent de conserver autonomie et plaisir de vivre à domicile.

Le CIAS du Pays de St Eloy propose également un service de portage de repas à domicile, destiné aux personnes souhaitant bénéficier de repas équilibrés, livrés directement chez elles. Ce service vient compléter l'accompagnement du SAD et participe au maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Pour toute information ou demande d'accompagnement, le CIAS du Pays de St Eloy reste à votre écoute :

**Halle Cœur de Combrailles**

**1 rue de l'égalité – 63390 SAINT GERVAIS D'AUVERGNE**  
**du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**  
**04 73 85 84 58**



ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE LORS DE LA SEMAINE BLEUE 2025

L'association exerce son activité sur les 11 communes du territoire. Elle organise, coordonne et promeut les festivités et manifestations culturelles mise en place sur le territoire.

Le samedi 18 Octobre une cinquantaine d'associations présentes ou représentées ont participé à l'élaboration du calendrier 2026, à la salle des fêtes de la commune de Gouttières, suivi d'un apéritif très sympathique.

Chaque mois il est édité un programme mensuel transmis aux mairies pour diffusion. Il est disponible et téléchargeable sur notre site [combrailles-auvergne.com](http://combrailles-auvergne.com)

Nous gérons le matériel nécessaire à l'établissement de nos fêtes et foires...et se compose :

- 5 tentes de réception 5 x 12 m
- 59 chaises bois
- 1 podium de 43 m<sup>2</sup>
- 185 chaises plastique
- 12 tables bois
- 75 barrières de 2,50 m
- 1 buvette
- 25 tables plastique

- 7 stands 3 x 3 m
- 18 grilles d'exposition
- 1 friteuse
- 12 mange-debout

• 11 communes ont utilisé l'ensemble ou partie de ce matériel en 2025.

• 30 associations ont loué du matériel pour leur besoin à un tarif préférentiel en 2025 à ce jour.

Ce matériel est à votre disposition, ainsi qu'aux particuliers, les fêtes à thème sont prioritaires du fait de la participation financière des communes. Céline, notre animatrice chargée des missions évoquées ci-dessus, se fera un plaisir de vous renseigner et de vous accompagner dans vos projets à venir.

[acdc.animations@gmail.com](mailto:acdc.animations@gmail.com) | 06 38 04 27 41  
Bernard GAUVIN

## SMADC

### Vers une cantine plus durable et responsable

La chargée de mission du SMADC, Anaëlle BRISSARD en charge du Plan Alimentaire Territorial (PAT), accompagne la commune dans sa démarche visant à tendre vers une alimentation plus durable et locale, tout en répondant aux exigences de la loi EGAlim : « *Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Combrailles, le SMADC, en partenariat avec l'association Bio63, accompagne la commune dans la gestion de sa cantine scolaire. En effet, le PAT vise à développer les circuits courts et à favoriser la consommation de produits locaux des Combrailles, notamment via la restauration collective.* »

*Cet accompagnement personnalisé a débuté en octobre avec l'analyse du fonctionnement de la cantine, de ses menus et de ses approvisionnements, afin de mieux comprendre les pratiques actuelles. Ce diagnostic a pour objectifs d'identifier des leviers pour consommer davantage de produits locaux en repérant les producteurs du territoire capables de répondre aux besoins de la cantine, tout en respectant les obligations de la loi EGAlim. L'accompagnement se poursuivra jusqu'à la fin de l'année scolaire. »*

Virginie CUNIAC, cuisinière, ainsi que Margaux ROOSE et Laurence SAPHAR-COUTIERE secrétaires de mairie en charge des dossiers école et cantine, travaillent de concert avec le SMADC pour atteindre les objectifs fixés pour 2025 :

- 20 % de produits issus de l'agriculture biologique ;
- 30 % de produits Label Rouge, AOP, AOC, fermiers, issus du commerce équitable ou locaux ;

sur l'ensemble des achats destinés à la cantine.

Déjà engagée dans cette démarche, la commune a pu, grâce à cet accompagnement, découvrir de nouveaux producteurs bio locaux, mieux comprendre les objectifs de la loi EGAlim et surtout identifier les moyens concrets pour y parvenir.

Certaines actions avaient déjà été mises en œuvre : les déchets « mangeables » sont recyclés pour nourrir les poules, tandis que les autres déchets alimentaires sont compostés. L'accompagnement a permis de mettre en lumière le poids des déchets laissés dans les assiettes et d'envisager des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Des échanges ont également eu lieu autour de la diététique et de l'équilibre des repas proposés aux enfants.

Le SMADC a d'ailleurs souligné que la commune fait partie des plus engagées des Combrailles dans cette démarche : manger sain, local, équilibré, responsable et durable.

Enfin, cette initiative s'inscrit aussi dans une volonté d'accès universel à une alimentation de qualité : la commune a en effet adopté une tarification solidaire pour la cantine, afin que chaque enfant puisse bénéficier de repas sains et équilibrés, quels que soient les revenus de sa famille.



# Les actualités du SMAD des Combrailles

## DOSSIER À LA UNE



**S M A D**  
des Combrailles

### Culture en Combrailles : Comb'images

#### L'art pour rapprocher les générations !

Depuis 15 ans, le SMADC, en partenariat avec la DRAC, la Région, le Département et l'Éducation nationale, fait vibrer les Combrailles avec Comb'images.

**Ce projet culturel rassemblera, en 2026, plus de 1 100 jeunes et 220 seniors autour d'ateliers artistiques** (danse, théâtre, hip-hop, musique, arts plastiques...).

#### 3 belvédères pour un été artistique

De juin à août 2026, **trois sites emblématiques accueilleront des créations en plein air** pour sublimer les paysages des Com-

brailles, en collaboration avec des festivals locaux :

- **Saint-Jacques-d'Ambur** avec Bach en Combrailles
- **Roche d'Agoux** avec les Fêtes Musicales de Pionsat
- **Château Rocher** (St-Rémy-de-Blot) avec Terres Vibrantes

#### Des balades culturelles à ne pas manquer !

En juin 2026, le SMADC vous embarque pour **trois visites guidées autour de ces belvédères** : patrimoine, art, nature et concerts en plein air... de belles journées festives en perspective, gratuites et ouvertes à tous !



Crédits photos : Jodie WAY,  
Charlotte COFFETTE



### DES SERVICES À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN



#### Le CRT : un coup de pouce pour bien vieillir chez soi

Le Centre de Ressources Territorial (CRT) accompagne les personnes de plus de 60 ans pour leur permettre de rester à domicile dans les meilleures conditions, même en cas de difficultés.

Isolement, problèmes de transport, coordination des aides, soutien aux aidants, conseils aux professionnels... Le CRT trouve des solutions concrètes et vous oriente vers les bons interlocuteurs du territoire.



Laëtitia GIRONDON  
04 73 85 82 08 | l.girondon@combrailles.com



#### Le Réseau Agricole Combrailles est de retour !



*Vous êtes agriculteur et vous vous interrogez sur l'avenir de votre ferme ?*

**Le SMADC vous accompagne dans la transmission de votre exploitation, quelle que soit votre situation** : départ à la retraite, cessation d'activité, projet de reprise...

Des échanges individuels et un **accompagnement sur-mesure** sont proposés pour préparer cette étape sereinement

Présons ensemble l'agriculture des Combrailles en assurant le passage de relais aux nouvelles générations !



Marie Machat  
06 37 41 94 37 | m.machat@combrailles.com

#### SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles - 2 Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne  
Tél. : 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com

[www.combrailles.com](http://www.combrailles.com)

### Le CLIC, c'est quoi ?

« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 6 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 6 associations à but non lucratif différentes. Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.

### A qui s'adresse le CLIC ?

A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.

A toutes les personnes souhaitant un accompagnement pour compléter le dossier de demande MDPH.

### Quelle est la finalité du CLIC ?

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.

### Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...) ;
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs ;
- pour un accompagnement à la complétude d'un dossier de demande auprès de la MDPH.

### Quels ateliers peut proposer le CLIC et ses partenaires ?

Le CLIC et ses partenaires proposent aux communes l'organisation d'ateliers collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite. Une salle doit être mise à disposition pour accueillir les actions et une stratégie de communication est choisie, en lien avec les élus, selon les moyens à disposition.

En 2025, la commune de SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS accueille des séances de gym plaisir, tous les mardis de 9h00 à 10h00. En septembre, un atelier relaxation sonore a également été organisé.

Le CLIC dispose également d'un Espace Ressource des Métiers de l'Autonomie (ERMA) permettant d'accompagner dans leur métier les aides à domicile et autres professionnels du domaine, et de leur proposer des formations gratuites.

### Qui finance le CLIC ?

Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Il est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'évaluations confié par la CARSAT.

Tous les services sont entièrement gratuits.

### Comment contacter le CLIC ?

Association Réseau Seniors - CLIC Riom

Limagne Combrailles

51 rue Lafayette 63200 Riom

04 73 33 17 64

[secretariat@clic-riom.fr](mailto:secretariat@clic-riom.fr)

[www.clic-riom.fr](http://www.clic-riom.fr)

## Le conseil municipal en visite à l'Étang Grand : un projet touristique d'envergure à Saint-Priest-des-Champs

Le maire, Bernard Favier, accompagné d'une grande partie du conseil municipal, a souhaité rencontrer M. Pablo Vernier, nouveau propriétaire du moulin de l'Étang Grand, afin qu'il présente à tous son projet de réhabilitation du site.

En effet, les propriétaires du domaine du Balbuzard, situé à Condat-en-Combraille, désireux d'étoffer leur offre d'hébergement, ont récemment acquis l'ancien domaine en ruine de l'Étang Grand, sur notre commune. Ce site, composé d'un ancien moulin et de plusieurs bâtiments implantés en bord de rivière, faisait partie depuis longtemps des éléments du patrimoine local laissés à l'abandon.

Le projet porté par les nouveaux propriétaires est ambitieux : la création d'un gîte de groupe pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes.

Les premiers travaux ont consisté en la réalisation d'un parking aménagé en amont du domaine, destiné à accueillir les véhicules des visiteurs. Durant cette phase de chantier, cet espace sert également de zone de stockage des matériaux.

Le moulin, malheureusement trop dégradé pour être restauré, devra être démolie. À proximité de son emplacement, les porteurs du projet prévoient la construction d'une salle des fêtes troglodyte d'une capacité de 150 personnes. Partiellement

enterrée, elle restera invisible depuis la route, tout en offrant une vue exceptionnelle sur la rivière grâce à de larges baies vitrées. Cet édifice innovant s'intégrera pleinement dans le paysage naturel du site.

Le chantier, d'une ampleur notable, devrait s'achever courant avril-mai 2026, permettant une ouverture au public dès la saison estivale. À plus long terme, une scène de concert en plein air viendra compléter l'offre du domaine.

La municipalité de Saint-Priest-des-Champs se félicite de voir émerger un projet d'une telle ambition sur le territoire communal. Cette initiative privée permettra non seulement de valoriser un site ancien longtemps délaissé, mais aussi de renforcer l'attractivité touristique de notre commune.

Nous saluons l'engagement des porteurs du projet, dont l'investissement contribuera à dynamiser l'économie locale et à diversifier les possibilités d'accueil pour les habitants comme pour les visiteurs.



M. VERNIER PRÉSENTE SON PROJET AU CONSEIL MUNICIPAL

## ADIL



Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ? Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

**Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !**

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits :



### ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND

**04 73 42 30 75** | [www.adil63.org](http://www.adil63.org)

Cette liste est mise à jour en fonction des actes d'état civil de Saint-Priest-des-Champs et de ceux qui nous sont communiqués par les communes ou les familles. Aussi, nous vous demandons d'excuser par avance, tout oubli qui serait indépendant de notre volonté.

## NAISSANCES 2025

Nom	Parents	Hameaux / Commune	Date de naissance
COUDIGNAT Andréa	COUDIGNAT Vincent et GERARD Delphine	Mazeron	25/03/2025
RENARD Gabriel	RENARD Alexis et CUNIAC Virginie	La Barge	05/04/2025
CHAMPROMIS Emy	CHAMPROMIS Maxime et VARENNAIS Déborah	La George	26/04/2025

## MARIAGES / PACS 2025

Nom	Lieu d'habitation	Type de célébration	Date
Monsieur LECUYER Lionel et Madame MENGUE Laura	Gandichoux	PACS	31 mai 2025
Monsieur DADIAN Jonathan et Madame SENETAIRE Amandine	Vernadel	Mariage	21 juin 2025
Monsieur LESCAUDRON Kantin et Madame TAESCH Claire	Le Bourg	Mariage	1 <sup>er</sup> août 2025
Monsieur BERGER Charly et Madame INOUE Kokoa	Jouhet	Mariage	13 décembre 2025

## DÉCÈS 2025

Nom	Nom de naissance	Hameaux / Commune	Date de décès
Monsieur COMBES Daniel		La Ruderre	06/01/2025
Monsieur CHAFFRAIX Jean-Pierre		La Carte	31/01/2025
Madame DUMONTIER Yvette	Née LEJEUNE	Le Bourg	15/02/2025
Monsieur COLLUS Gilles			17/02/2025
Monsieur POUMEROL Jean-Louis		Carton	24/02/2025
Madame LEDU Sabine		La Ruderre	18/03/2025
Madame BONJEAN Raymonde		Lasciouve	03/04/2025
Madame JUAN Emilie		Le Bourg	07/04/2025
Madame PAILHOUX Aline	Née TIXIER		20/04/2025
Madame DUBREUIL Marie	Née LANGLAIS	Laval	07/08/2025
Monsieur SERVIERES André			22/08/2025
Monsieur GARDON Laurent		Courtine	25/08/2025
Monsieur NAULLEAU Albert		Le Bourg	04/10/2025
Madame AUBIGNAT Madeleine	Née GRANGE	Le Cluzel	01/11/2025

## Nouveaux arrivants 2025

### Mazeron

M. COUDIGNAT Vincent et Mme GERARD Delphine et leur fils Andréa

### Cluzel

M. DIOGON Dylan

### Le Bourg

M. et Mme MOUTARDE Olivier et Violaine, leurs enfants Maxence et Charlie  
Mme CONVERS Sandrine et sa fille Alisson  
M. CONVERS Jean-François  
Mme LOUMHEAU Stéphanie et sa fille GENISSON Victoria  
Mme DELORME Anne-Claire et ses enfants Noa et Milo

### Sous le bois

Mme HANQUER Lydie et son fils DEFIX Ange

### Gandichoux

Mme RIQUE Catherine et sa fille ROQUE Lucia  
M. SALLEE Charles  
Mme SCHWARTZ Aurore  
Mme MENGUE Laura

### Chez Saby

M. et Mme VANHEE David et Ludivine et leurs enfants Julien et Julia

### Grandsaigne

M. BESLEY Christophe  
M. ASBY Aaron et M. BORG Gwenael

### Courtine

M. et Mme TIXIER Bernard et Aude

# ANNUAIRE PROFESSIONNEL

## SERVICES

### Bibliothèque :

À l'ancienne poste • Ouverte tous les 1<sup>er</sup> jeudis de chaque mois de 16h30 à 18h30 et tous les 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 10h00 à 11h30

### École primaire publique :

14 rue de la Mairie // 04 73 52 50 64  
ecole.st-priest-des-champs.63@ac-clermont.fr

### Agence postale : à la Mairie

- Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 16h
- Le samedi : 9h - 11h

### Communauté de Communes du Pays de Saint Éloy :

04 73 52 72 72  
Rue du Puits St Joseph 63700 Saint-Eloy-les-Mines  
accueil@paysdesainteloy.fr  
www.paysdesainteloy.fr

### Antenne de Saint Gervais d'Auvergne

(CIAS et Maintien à domicile) : 04 73 85 84 58  
Halle Cœur de Combrailles 63390 Saint Gervais d'Auvergne

## PETITE ENFANCE

Marie Noelle CANAUD	5 rue du presbytère	Assistante maternelle	04 73 52 51 92
Laetitia LEPRINCE	2 route du giraudet	Assistante maternelle	06 59 10 74 69

## SANTÉ, BIEN-ÊTRE, BEAUTÉ

Bernard CLEMENT	Route des Fades	Acupuncture Médecine Générale	04 73 86 42 07
Laurence SAPHAR-COUTIERE	Le Bourg	Psychanalyste	06 15 30 33 31
AID' A DOM 63	Le Cluzel	Aide à la personne	06 81 13 30 29
Cabinet d'infirmières	3 rue du stade		07 87 08 91 19
Fleur d'eau (V. DUPONT BROUARD)	10 passage des grands bois Lacost	Sophrologue	06 40 50 77 99
Taxi Séverine 63 (S. GRANSAIGNE)	Le Bourg	Taxi	04 73 85 84 29
Coiff'too (A. FONTENIL)	9 place des tilleuls	Salon de Coiffure	04 73 52 53 61
Mélodie de l'être (H. DALLE)		Sonothérapeute	06 26 25 24 30

## COMMERCES

La Cascade des Pains (G. BROCHARD)	8 place des tilleuls	Boulangerie	09 87 03 86 27
La Cave de Saint Priest ( P. DESARMENIEN)	17 Route de Pontaumur	Vente de Boissons, Vins, Bières	04 73 52 29 45
Les Tilleuls (F. LACOUR)	3 Place des Tilleuls	Bar, Restaurant, Tabac, Journaux	04 73 52 50 56
Alimentation générale (S. FIGUERAS)	Gandichoux	Épicerie Ambulante	07 89 41 55 39

## PRODUITS LOCAUX

La Ferme du Crest (C. PIRARD)	Le Crest	Fromage de chevres et charcuterie caprine	09 64 42 19 39
La Bergère rit	7 rue la Chomette	Fromages et produits laitiers de chèvre et de brebis	07 64 40 97 05

# SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS 2025

ARTISANAT D'ART			
Marion LAMY	La George	Tisserande, peintre, costumière et charmeuse de papier	06 80 27 62 76
Les mains qui sonnent (M. CHAPUT)	Lebaupin	Artisan créateur d'instruments de musique	06 58 58 43 21
SO'CHIC PERLES (F. DE JONG)	Le Cluzel	Création de bijoux	06 81 13 30 29
Corinne CHEVRIER	14 Route des Fades	Céramiste, Emailleur sur Lave	06 60 23 43 09

BÂTIMENT - TRAVAUX GÉNÉRAUX - SERVICES			
SAS ROUSSEL MAIGNOL	3 Sous le Bois	Maçonnerie et carrelage	06 66 50 85 35
DA SILVA TOITURE (A. RODRIGUES)	1 Buffevent	Charpente, couverture et zinguerie	06 59 31 49 30
ELECDEJONG (G. DE JONG)	Le Cluzel	Électricité Générale	06 49 79 92 72
PLOMBIER ARVERNES SERVICE	16 place des tilleuls	Installation et dépannage	06 52 24 24 78
COMBRAILLE AVENIR (C. BERGER & J. GOMOT)	Jouhet et le Bourg	Électricité - plomberie - menuiserie conception de salle de bain	06 68 43 02 11 06 68 62 37 22
SARL PINTO	Le Bourg	Livraison granulés, bois, combustibles entretien espaces verts	04 73 52 52 54
SEMAAC (R. SERVIERES)	Le Bladeix	Mécanique Avicole et Agricole	04 73 52 51 17
SAS IDÉE RÉNOV' (T. SARR)	-	Second œuvre et finition du bâtiment	04 63 79 49 84
Christophe GRENNAT	Visignol	Travaux Agricoles	06 65 58 47 96

TOURISME			
Aéroclub des Combrailles (P.E. PRADELLE)	Montpied	ULM	06 84 09 48 89 pierre-emmanuelPradelle@eaton.com
Le Rendez Vous (N. GEOFFROY)	RD 62 La Carrière du Chalamont	Snack bar , location canoé & paddle	06 71 82 30 95 lerdv63@gmail.com
À l'orée du parc (N. ESPAIGNET)	Gandichoux	Chambre et Table d'hôtes	06 49 19 31 66 www.aloreeduparc-auvergne.com
Aux 2 Puys (S. ET B. KRUMM)	4 Laval	Gîte	06 35 36 39 68 www.aux2puys.fr
Gîte l'Elémentaire (L. et U. DHONT)	5 Les Barsses	Gîte	06 58 52 76 36 www.gitedegroupe-lelementaire.com
La Maison Bourgeoise (P. BARLEY)	Ragheade	Chambre d'hôtes	06 65 24 63 82
La Belle Âme (C. FREI)	Chez Saby	Chambre d'hôtes	04 73 52 45 82 www.labelleame.info
Gîte de la cascade (R. SCHOEMAKERS)	Le Bourg	Gîte	07 73 98 73 97 www.gitesdelacascade.fr
Paradis de Lasciouve (J. et M. GEURTJENS)	Lasciouve	Chambre d'hôtes	www.gites.com/fr
Moulin de Laval (Peter DE RUITER)	Moulin de Laval	Gîte	www.gites.com/fr
La Cabane de Jeanne (J. RICHETIN et S. LAROCHE)	Les Barges	Gîte	06 37 28 82 53 juliette.r.stephane.l@free.fr



# Festivités 2026

## Janvier

- Dimanche 4** Galette des rois - AG du Club des Aînés (*privé*)  
**Samedi 10** Vœux du Maire  
**Dimanche 11** Belote du Comité des Fêtes  
**Samedi 17** Sainte-Barbe  
**Dimanche 25** Concours de belote Club des Aînés  
**Samedi 31** Choucroute du Foot de la JSSP

## Juillet

- Dimanche 26** Thé dansant du Club des Aînés

## Février

- Salle des Fêtes fermée pour travaux

## Mars

- Salle des Fêtes fermée pour travaux jusqu'au 27 mars
- Dimanche 29** Thé dansant des Crouzadoux

## Avril

- Dimanche 12** Repas printemps du Club des Aînés (*privé*)  
**Samedi 18** Repas à thème du Comité des Fêtes

## Mai

- Dimanche 03** Repas des Anciens Commune (*privé*)

## Juin

- Ve 12 au dim 14 inclus** Fête Patronale du Club des Jeunes  
**Samedi 27** Kermesse de l'APE

## Septembre

- Dimanche 06** Repas d'automne du 3<sup>e</sup> Âge (*privé*)

## Octobre

- Dimanche 04** Fête du cidre du Comité des Fêtes  
**Dimanche 25** Thé dansant des Crouzadoux  
**Samedi 31** Halloween de l'Association APE

## Novembre

- Samedi 07** Théâtre du COF  
**Samedi 14** Cabaret des Crouzadoux  
**Dimanche 22** Thé dansant du Club des Aînés  
**Dimanche 29** Bourse aux vêtements de l'APE

## Décembre

- Vendredi 11** Marché de Noël  
**Samedi 12** Arbre de Noël  
**Jeudi 31** Réveillon des Crouzadous

**TOUS LES MERCREDIS DE JUILLET ET D'AOÛT  
MARCHÉS D'ÉTÉ AVEC CONCERTS À PARTIR DE 17H**